# LE DEUTÉRONOME
# INTRODUCTION AU DEUTÉRONOME
## (Ps 119:1, 2. Ec 12:15.)

Le terme «Deutéronome» signifie «la seconde loi» ou «la répétition de la loi». Faisant suite à celui des Nombres, ce livre charnière clôt et couronne l'ensemble formé des cinq premiers livres de la Bible, d'une part, et amorce la grande section composée de Josué, Juges, Samuel et Rois, d'autre part. Il est à la fois tourné vers le passé (*souviens-toi*, 8:2) et ouvert sur l'avenir (*L'Eternel, ton Dieu, te fera entrer dans le pays*, 6:10; 8:7; 30:1-5).

Dans ce livre, Moïse s'adresse à un auditoire un peu différent de celui des 40 premières années de libération du peuple israélite. Il le fait dans trois grands discours (1:1–4:43; 4:44–28:68; 28:69–30:20).

Le premier discours de Moïse (1:1–4:43) est une série de souvenirs et d'exhortations; souvenirs des conquêtes, des guerres et des souffrances endurées; souvenirs de l'amour de Dieu, de sa protection pluridimensionnelle, de l'exhortation à garder les clauses de l'alliance conclue au Sinaï afin d'éviter la colère du Dieu jaloux.

Le deuxième discours de Moïse (4:44–28:68) rappelle les dix commandements (5), et donne le credo au peuple d'Israël: *«Écoute, Israël! L'Éternel, notre Dieu, est le seul Éternel»* (6:4-5). Ce peuple a une obligation: aimer le Seigneur son Dieu, ne

pas l'oublier et lui rester fidèle, car c'est par grâce qu'il est choisi parmi d'autres nations. Cette foi en un seul Dieu doit se caractériser par l'observance stricte et quotidienne des lois de l'Éternel (12–28:68).

Le troisième discours de Moïse (28:69–30:20) insiste sur ce que Dieu a fait pour Israël. Le peuple, à son tour, doit prendre au sérieux l'alliance avec Dieu. Les infidélités futures du peuple laissent toujours une possibilité de retour à Dieu. Que faire donc concrètement? *«J'ai mis devant toi la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction. Choisis la vie, afin que tu vives, toi et ta postérité...»* (30:19).

Les derniers chapitres (31–32) constituent une sorte de discours d'adieu de Moïse. Il fortifie son successeur Josué avec l'ordre de lire publiquement la loi tous les sept ans (31). En effet, comment ne pas chanter des louanges à son Dieu après une si grande aventure (32)? Comment ne pas bénir ce peuple aimé de Dieu (33)? Après avoir contemplé de loin le pays promis, Moïse meurt, âgé de 120 ans (34).

Le Deutéronome apparaît donc comme une pressante revendication de Dieu sur le peuple d'Israël, justifiée par le fait qu'il était et reste son libérateur. Dieu est un, c'est-à-dire indivisible et fidèle à lui-même en toute occasion et en tout lieu, comme à Baal-Peor (Nb 25:3, Deut 4:3), Sichem (Jg 8:33) ou au mont Carmel (1R 18:21). À ce Dieu un doit répondre un peuple unanime.

Le Deutéronome rappelle que le bonheur auquel toute personne aspire se trouve essentiellement dans l'obéissance constante au Dieu libérateur.

Cette vie d'obéissance perpétuelle a des repères tels que le décalogue, le credo ou «shema» et «le livre de la loi», sources d'inspiration quotidienne.

# SOUVENIRS ET EXHORTATIONS

*Ch. 1 à 11. De 8:2, 3.*

*D'Horeb a Kadès-Barnéa*
*V. 1-8: cf. (No 10:11, etc.; 11:34, 35; 12:16.)*

1 Voici les paroles que Moïse adressa à tout Israël, de l'autre côté du Jourdain, dans le désert,
dans la plaine, vis-à-vis de Suph, entre Paran,
Tophel, Laban, Hatséroth et Di-Zahab.
2 Il y a onze journées depuis Horeb, par le
chemin de la montagne de Séir, jusqu'à Kadès-
Barnéa.
3 Dans la quarantième année, au onzième mois,
le premier du mois, Moïse parla aux enfants
d'Israël selon tout ce que l'Éternel lui avait ordonné de leur dire.
4 [a]C'était après qu'il eut battu Sihon, roi des
Amoréens, qui habitait à Hesbon, et Og, roi de
Basan, qui habitait à Aschtaroth et à Édréï.
5 De l'autre côté du Jourdain, dans le pays de
Moab, Moïse commença à expliquer cette loi, et
dit:
6 L'Éternel, notre Dieu, nous a parlé à Horeb,
en disant: Vous avez assez demeuré dans cette
montagne.
7 Tournez-vous, et partez; allez à la montagne
des Amoréens et dans tout le voisinage, dans la
plaine, sur la montagne, dans la vallée, dans le
midi, sur la côte de la mer, au pays des Cananéens

a **1:4** No 21:24, 33.

et au Liban, jusqu'au grand fleuve, au fleuve
d'Euphrate.
8 Voyez, j'ai mis le pays devant vous; allez, et
prenez possession du pays que l'Éternel a juré à vos
pères, [b]Abraham, Isaac et Jacob, de donner à eux
et à leur postérité après eux.

*V. 9-18: cf. Ex 18:13-26. 2 Ch 19:5-11.*

9 Dans ce temps-là, je vous dis: [c]Je ne puis pas, à
moi seul, vous porter.
10 L'Éternel, votre Dieu, vous a multipliés, et vous
êtes aujourd'hui aussi nombreux que les étoiles du
ciel.
11 Que l'Éternel, le Dieu de vos pères, vous
augmente mille fois autant, et qu'il vous bénisse
comme il vous l'a promis!
12 Comment porterais-je, à moi seul, votre
charge, votre fardeau et vos contestations?
13 Prenez dans vos tribus des hommes sages,
intelligents et connus, et je les mettrai à votre tête.
14 Vous me répondîtes, en disant: Ce que tu
proposes de faire est une bonne chose.
15 Je pris alors les chefs de vos tribus, des
hommes sages et connus, et je les mis à votre
tête comme chefs de mille, chefs de cent, chefs
de cinquante, et chefs de dix, et comme ayant
autorité dans vos tribus.
16 Je donnai, dans le même temps, cet ordre à
vos juges: Écoutez vos frères, et [d]jugez selon la
justice les différends de chacun avec son frère ou
avec l'étranger.

---

b **1:8** Ge 15:18; 17:7, 8. c **1:9** Ex 18:18. d **1:16** Jn 7:24.

17 [e]Vous n'aurez point égard à l'apparence des
personnes dans vos jugements; vous écouterez
le petit comme le grand; vous ne craindrez au-
cun homme, car c'est Dieu qui rend la justice.
Et lorsque vous trouverez une cause trop diffi-
cile, vous la porterez devant moi, pour que je
l'entende.
18 C'est ainsi que je vous prescrivis, dans ce
temps-là, tout ce que vous aviez à faire.

*V. 19-46: cf. No 13; 14. Ps 106:24-26.*

19 Nous partîmes d'Horeb, et nous parcourûmes
en entier ce grand et affreux désert que vous
avez vu; nous prîmes le chemin de la montagne
des Amoréens, comme l'Éternel, notre Dieu, nous
l'avait ordonné, et nous arrivâmes à Kadès-Barnéa.
20 Je vous dis: Vous êtes arrivés à la montagne
des Amoréens, que l'Éternel, notre Dieu, nous
donne.
21 Vois, l'Éternel, ton Dieu, met le pays devant
toi; monte, prends-en possession, comme te l'a dit
l'Éternel, le Dieu de tes pères; ne crains point, et ne
t'effraie point.
22 Vous vous approchâtes tous de moi, et vous
dîtes: Envoyons des hommes devant nous, pour
explorer le pays, et pour nous faire un rapport sur
le chemin par lequel nous y monterons et sur les
villes où nous arriverons.
23 Cet avis me parut bon; et je pris douze
hommes parmi vous, [f]un homme par tribu.
24 [g]Ils partirent, traversèrent la montagne, et

---

e **1:17** Lé 19:15. 1 S 16:7. Pr 24:23. Ja 2:1. f **1:23** No 13:2, 3, etc.
g **1:24** No 13:23.

arrivèrent jusqu'à la vallée d'Eschcol, qu'ils ex-
plorèrent.
25 Ils prirent dans leurs mains des fruits du pays,
et nous les présentèrent; ils nous firent un rapport,
et dirent: C'est un bon pays, que l'Éternel, notre
Dieu, nous donne.
26 [h]Mais vous ne voulûtes point y monter, et
vous fûtes rebelles à l'ordre de l'Éternel, votre Dieu.
27 Vous murmurâtes dans vos tentes, et vous
dîtes: C'est parce que l'Éternel nous hait, qu'il nous
a fait sortir du pays d'Égypte, afin de nous livrer
entre les mains des Amoréens et de nous détruire.
28 Où monterions-nous? Nos frères nous ont fait
perdre courage, en disant: C'est un peuple plus
grand et de plus haute taille que nous; ce sont
des villes grandes et fortifiées jusqu'au ciel; nous
y avons même vu [i]des enfants d'Anak.
29 Je vous dis: Ne vous épouvantez pas, et n'ayez
pas peur d'eux.
30 L'Éternel, votre Dieu, qui marche devant vous,
combattra lui-même pour vous, selon tout ce qu'il
a fait pour vous sous vos yeux en Égypte,
31 puis au désert, où tu as vu que l'Éternel, ton
Dieu, t'a porté comme un homme porte son fils,
pendant toute la route que vous avez faite jusqu'à
votre arrivée en ce lieu.
32 Malgré cela, vous n'eûtes point confiance en
l'Éternel, votre Dieu,
33 qui allait devant vous sur la route [j]pour vous
chercher un lieu de campement, la nuit dans un

---

h **1:26** No 14:2. i **1:28** No 13:28. j **1:33** Ex 13:21.

feu afin de vous montrer le chemin où vous deviez
marcher, et le jour dans une nuée.
34 L'Éternel entendit le bruit de vos paroles. Il
s'irrita, et jura, en disant:
35 Aucun des hommes de cette génération
méchante [k]ne verra le bon pays que j'ai juré de
donner à vos pères,
36 excepté Caleb, fils de Jephunné; il le verra,
lui, et je donnerai à lui et à ses enfants le pays sur
lequel il a marché, parce qu'il a pleinement suivi
la voie de l'Éternel.
37 L'Éternel s'irrita aussi contre moi, à cause de
vous, et il dit: [l]Toi non plus, tu n'y entreras point.
38 Josué, fils de Nun, ton serviteur, y entrera;
fortifie-le, car c'est lui qui mettra Israël en posses-
sion de ce pays.
39 Et vos petits enfants, dont vous avez dit: Ils
deviendront une proie! Et vos fils, qui ne connais-
sent aujourd'hui ni le bien ni le mal, ce sont eux
qui y entreront, c'est à eux que je le donnerai, et
ce sont eux qui le posséderont.
40 Mais vous, tournez-vous, et partez pour le
désert, dans la direction de la mer Rouge.
41 Vous répondîtes, en me disant: Nous avons
péché contre l'Éternel; nous monterons et nous
combattrons, comme l'Éternel, notre Dieu, nous
l'a ordonné. Et vous ceignîtes chacun vos armes,
et vous fîtes le projet téméraire de monter à la
montagne.
42 L'Éternel me dit: Dis-leur: Ne montez pas et

---

k **1:35** No 14:22, 23. Ps 95:11. l **1:37** No 20:12; 27:14. De 3:26; 4:21; 34:4.

ne combattez pas, car je ne suis pas au milieu de
vous; ne vous faites pas battre par vos ennemis.
43 Je vous parlai, mais vous n'écoutâtes point;
vous fûtes rebelles à l'ordre de l'Éternel, et vous
montâtes audacieusement à la montagne.
44 Alors les Amoréens, qui habitent cette mon-
tagne, sortirent à votre rencontre, et vous pour-
suivirent comme font les abeilles; ils vous bat-
tirent en Séir, jusqu'à Horma.
45 A votre retour, vous pleurâtes devant l'Éternel;
mais l'Éternel n'écouta point votre voix, et ne vous
prêta point l'oreille.
46 Vous restâtes à Kadès, où le temps que vous y
avez passé fut de longue durée.

# 2

*Rentrée dans le désert*
*V. 1-8: cf. (No 20:14-22; 33:37-44.) Ro 12:18.*

1 Nous nous tournâmes, et nous partîmes
pour le désert, par le chemin de la mer Rouge,
comme l'Éternel me l'avait ordonné; nous suivîmes
longtemps les contours de la montagne de Séir.
2 L'Éternel me dit:
3 Vous avez assez suivi les contours de cette
montagne. Tournez-vous vers le nord.
4 Donne cet ordre au peuple: Vous allez passer
à la frontière de vos frères, les enfants d'Ésaü, qui
habitent en Séir. Ils vous craindront; mais soyez
bien sur vos gardes.
5 Ne les attaquez pas; car je ne vous donnerai
dans leur pays pas même de quoi poser la plante

du pied: j'ai donné la montagne de Séir en propriété à [a]Ésaü.
6 Vous achèterez d'eux à prix d'argent la nourriture que vous mangerez, et vous achèterez d'eux à prix d'argent même l'eau que vous boirez.
7 Car l'Éternel, ton Dieu, t'a béni dans tout le travail de tes mains, il a connu ta marche dans ce grand désert. Voilà quarante années que l'Éternel, ton Dieu, est avec toi: tu n'as manqué de rien.
8 Nous passâmes à distance de nos frères, les enfants d'Ésaü, qui habitent en Séir, et à distance du chemin de la plaine, d'Élath et d'Étsjon-Guéber, puis nous nous tournâmes, et nous prîmes la direction du désert de Moab.

*Retour à la frontière*
*V. 9-25: cf. (No 21:10-20. Jg 11:14-18.)*

9 L'Éternel me dit: N'attaque pas Moab, et ne t'engage pas dans un combat avec lui; car je ne te donnerai rien à posséder dans son pays: c'est aux enfants de Lot que j'ai donné Ar en propriété.
10 (Les Émim y habitaient auparavant; c'était un peuple grand, nombreux et de haute taille, comme les Anakim.
11 Ils passaient aussi pour être des Rephaïm, de même que les Anakim; mais les Moabites les appelaient Émim.
12 Séir était habité autrefois par les Horiens; les enfants d'Ésaü les chassèrent, les détruisirent devant eux, et s'établirent à leur place, comme l'a

---

a **2:5** Ge 36:8.

fait Israël dans le pays qu'il possède et que l'Éternel
lui a donné.)
13 Maintenant levez-vous, et passez le torrent de
Zéred. Nous passâmes le torrent de Zéred.
14 Le temps que durèrent nos marches de Kadès-
Barnéa au passage du torrent de Zéred fut de trente-
huit ans, jusqu'à ce que toute la génération des
hommes de guerre eût disparu du milieu du camp,
comme l'Éternel le leur avait juré.
15 La main de l'Éternel fut aussi sur eux pour
les détruire du milieu du camp, jusqu'à ce qu'ils
eussent disparu.
16 Lorsque tous les hommes de guerre eurent
disparu par la mort du milieu du peuple,
17 l'Éternel me parla, et dit:
18 Tu passeras aujourd'hui la frontière de Moab,
à Ar,
19 et tu approcheras des enfants d'Ammon. Ne
les attaque pas, et ne t'engage pas dans un combat
avec eux; car je ne te donnerai rien à posséder
dans le pays des enfants d'Ammon: c'est aux en-
fants de Lot que je l'ai donné en propriété.
20 (Ce pays passait aussi pour un pays de
Rephaïm; des Rephaïm y habitaient auparavant, et
les Ammonites les appelaient Zamzummim:
21 c'était un peuple grand, nombreux et de
haute taille, comme les Anakim. L'Éternel les
détruisit devant les Ammonites, qui les chassèrent
et s'établirent à leur place.
22 C'est ainsi que fit l'Éternel pour les enfants
d'Ésaü qui habitent en Séir, quand il détruisit les
Horiens devant eux; ils les chassèrent et s'établirent

à leur place, jusqu'à ce jour.
23 Les Avviens, qui habitaient dans des villages
jusqu'à Gaza, furent détruits par les Caphtorim,
sortis de Caphtor, qui s'établirent à leur place.)
24 Levez-vous, partez, et passez le torrent de
l'Arnon. Vois, je livre entre tes mains Sihon, roi
de Hesbon, l'Amoréen et son pays. Commence la
conquête, fais-lui la guerre!
25 Je vais répandre dès aujourd'hui la frayeur et la
crainte de toi sur tous les peuples qui sont sous le
ciel; et, au bruit de ta renommée, ils trembleront
et seront saisis d'angoisse à cause de toi.

### *Conquête du pays de Sihon, roi de Hesbon*
### *V. 26-37: cf. (No 21:21-32. Jg 11:19-22.) Ps 60:14.*

26 [b]J'envoyai, du désert de Kedémoth, des mes-
sagers à Sihon, roi de Hesbon, avec des paroles de
paix. Je lui fis dire:
27 [c]Laisse-moi passer par ton pays; je suivrai
la grande route, sans m'écarter ni à droite ni à
gauche.
28 Tu me vendras à prix d'argent la nourriture
que je mangerai, et tu me donneras à prix d'argent
l'eau que je boirai; je ne ferai que passer avec mes
pieds.
29 C'est ce que m'ont accordé les enfants d'Ésaü
qui habitent en Séir, et les Moabites qui demeurent
à Ar. Accorde-le aussi, jusqu'à ce que je passe le
Jourdain pour entrer au pays que l'Éternel, notre
Dieu, nous donne.

---

b **2:26** No 21:21. Jg 11; 19. c **2:27** No 21:21, 22.

30 Mais Sihon, roi de Hesbon, ne voulut point
nous laisser passer chez lui; car l'Éternel, ton Dieu,
rendit son esprit inflexible et endurcit son cœur,
afin de le livrer entre tes mains, comme tu le vois
aujourd'hui.
31 L'Éternel me dit: Vois, je te livre dès main-
tenant Sihon et son pays.
32 dSihon sortit à notre rencontre, avec tout son
peuple, pour nous combattre à Jahats.
33 eL'Éternel, notre Dieu, nous le livra, et nous le
battîmes, lui et ses fils, et tout son peuple.
34 Nous prîmes alors toutes ses villes, et nous les
dévouâmes par interdit, hommes, femmes et petits
enfants, sans en laisser échapper un seul.
35 Seulement, nous pillâmes pour nous le bétail
et le butin des villes que nous avions prises.
36 Depuis Aroër sur les bords du torrent de
l'Arnon, et la ville qui est dans la vallée, jusqu'à
Galaad, il n'y eut pas de ville trop forte pour nous:
l'Éternel, notre Dieu, nous livra tout.
37 Mais tu n'approchas point du pays des enfants
d'Ammon, de tous les bords du torrent de Jabbok,
des villes de la montagne, de tous les lieux que
l'Éternel, notre Dieu, t'avait défendu d'attaquer.

# 3

*Conquête du pays d'Og, roi de Basan*
*V. 1-11: cf. No 21:33-35. Jos 12:1-6. Ps 136:20-22.*

1 aNous nous tournâmes, et nous montâmes par
le chemin de Basan. Og, roi de Basan, sortit à

d **2:32** No 21:23. e **2:33** De 29:7. a **3:1** No 21:33. De 29:7.

notre rencontre, avec tout son peuple, pour nous
combattre à Édréï.
2 L'Éternel me dit: Ne le crains point; car je le
livre entre tes mains, lui et tout son peuple, et son
pays; tu le traiteras [b]comme tu as traité Sihon, roi
des Amoréens, qui habitait à Hesbon.
3 Et l'Éternel, notre Dieu, livra encore entre nos
mains Og, roi de Basan, avec tout son peuple; nous
le battîmes, sans laisser échapper aucun de ses gens.
4 Nous prîmes alors toutes ses villes, et il n'y en
eut pas une qui ne tombât en notre pouvoir: soix-
ante villes, toute la contrée d'Argob, le royaume
d'Og en Basan.
5 Toutes ces villes étaient fortifiées, avec de
hautes murailles, des portes et des barres; il y
avait aussi des villes sans murailles en très grand
nombre.
6 Nous les dévouâmes par interdit, comme
nous l'avions fait à Sihon, roi de Hesbon; nous
dévouâmes toutes les villes par interdit, hommes,
femmes et petits enfants.
7 Mais nous pillâmes pour nous tout le bétail et le
butin des villes.
8 C'est ainsi que, dans ce temps-là, nous con-
quîmes sur les deux rois des Amoréens le pays
de l'autre côté du Jourdain, depuis le torrent de
l'Arnon jusqu'à la montagne de l'Hermon
9 (les Sidoniens donnent à l'Hermon le nom de
Sirion, et les Amoréens celui de Senir,)
10 toutes les villes de la plaine, tout Galaad et
tout Basan jusqu'à Salca et Édréï, villes du roy-
aume d'Og en Basan.

---

b **3:2** No 21:34.

11 (Og, roi de Basan, était resté seul de la race
des Rephaïm. Voici, son lit, un lit de fer, n'est-
il pas à Rabbath, ville des enfants d'Ammon? Sa
longueur est de neuf coudées, et sa largeur de
quatre coudées, en coudées d'homme.)

*Le territoire conquis distribué aux Rubénites, aux Gadites, et à la moitié de la tribu de Manassé*
*V. 12-22: cf. (No 32:33-42. Jos 13:8-32.)*

12 [c]Nous prîmes alors possession de ce pays. Je
donnai aux Rubénites et aux Gadites le territoire à
partir d'Aroër sur le torrent de l'Arnon et la moitié
de la montagne de Galaad avec ses villes.
13 Je donnai à la moitié de la tribu de Manassé le
reste de Galaad et tout le royaume d'Og en Basan:
toute la contrée d'Argob, avec tout Basan, c'est ce
qu'on appelait le pays des Rephaïm.
14 Jaïr, fils de Manassé, prit toute la contrée
d'Argob jusqu'à la frontière des Gueschuriens et
des Maacathiens, et il donna son nom aux bourgs
de Basan, appelés encore aujourd'hui bourgs de
Jaïr.
15 Je donnai Galaad à Makir.
16 Aux Rubénites et aux Gadites je donnai une
partie de Galaad jusqu'au torrent de l'Arnon, dont
le milieu sert de limite, et jusqu'au torrent de
Jabbok, frontière des enfants d'Ammon;
17 je leur donnai encore la plaine, limitée par
le Jourdain, depuis Kinnéreth jusqu'à la mer de la
plaine, la mer Salée, au pied du Pisga vers l'orient.
18 En ce temps-là, je vous donnai cet ordre.
L'Éternel, votre Dieu, [d]vous livre ce pays, pour

---

c **3:12** No 32:33. d **3:18** No 32:20.

que vous le possédiez. Vous tous, soldats, vous
marcherez en armes devant les enfants d'Israël.
19 Vos femmes seulement, vos petits enfants et
vos troupeaux, je sais que vous avez de nombreux
troupeaux, resteront dans les villes que je vous ai
données,
20 jusqu'à ce que l'Éternel ait accordé du repos à
vos frères comme à vous, et qu'ils possèdent, eux
aussi, le pays que l'Éternel, votre Dieu, leur donne
de l'autre côté du Jourdain. Et vous retournerez
chacun dans l'héritage que je vous ai donné.
21 En ce temps-là, je [e]donnai des ordres à Josué,
et je dis: Tes yeux ont vu tout ce que l'Éternel, votre
Dieu, a fait à ces deux rois: ainsi fera l'Éternel à
tous les royaumes contre lesquels tu vas marcher.
22 Ne les craignez point; car l'Éternel, votre Dieu,
combattra lui-même pour vous.

*V. 23-29: cf. De 32:48-52; 34:1-9. Ps 99:8.*

23 En ce temps-là, j'implorai la miséricorde de
l'Éternel, en disant:
24 Seigneur Éternel, tu as commencé à montrer à
ton serviteur ta grandeur et ta main puissante; car
[f]quel dieu y a-t-il, au ciel et sur la terre, qui puisse
imiter tes œuvres et tes hauts faits?
25 Laisse-moi passer, je te prie, laisse-moi voir
ce bon pays de l'autre côté du Jourdain, ces belles
montagnes et le Liban.
26 [g]Mais l'Éternel s'irrita contre moi, à cause de
vous, et il ne m'écouta point. L'Éternel me dit: C'est
assez, ne me parle plus de cette affaire.

---

e **3:21** No 27:18. f **3:24** 1 S 2:2. g **3:26** De 1:37; 31:2; 34:4.

27 Monte au sommet du Pisga, porte tes regards
à l'occident, au nord, au midi et à l'orient, et
contemple de tes yeux; car tu ne passeras pas ce
Jourdain.
28 Donne des ordres à Josué, fortifie-le et
affermis-le; car c'est lui qui marchera devant
ce peuple et qui le mettra en possession du pays
que tu verras.
29 Nous demeurâmes dans la vallée, vis-à-vis de
Beth-Peor.

# 4

*Exhortation*
*V. 1-24: cf. (v. 32-40. De 6:1-15; 5:1-22. Jos 23:6-8, 16.)*

1 Maintenant, Israël, écoute [a]les lois et les or-
donnances que je vous enseigne. Mettez-les en
pratique, afin que vous viviez, et que vous entriez
en possession du pays que vous donne l'Éternel, le
Dieu de vos pères.
2 Vous [b]n'ajouterez rien à ce que je vous pre-
scris, et vous n'en retrancherez rien; mais vous
observerez les commandements de l'Éternel, votre
Dieu, tels que je vous les prescris.
3 Vos yeux ont vu ce que l'Éternel a fait à
l'occasion de [c]Baal-Peor: l'Éternel, ton Dieu, a
détruit du milieu de toi tous ceux qui étaient allés
après Baal-Peor.
4 Et vous, qui vous êtes attachés à l'Éternel, votre
Dieu, vous êtes aujourd'hui tous vivants.

---

a **4:1** Lé 19:37; 20:8; 22:31. b **4:2** De 12:32. Pr 30:6. Ap 22:18.
c **4:3** No 25:4. Jos 22:17.

5 Voici, je vous ai enseigné des lois et des ordonnances, comme l'Éternel, mon Dieu, me l'a
commandé, afin que vous les mettiez en pratique
dans le pays dont vous allez prendre possession.
6 Vous les observerez et vous les mettrez en
pratique; car ce sera là votre sagesse et votre
intelligence aux yeux des peuples, qui entendront
parler de toutes ces lois et qui diront: Cette grande
nation est un peuple absolument sage et intelli-
gent!
7 [d]Quelle est, en effet, la grande nation qui ait
des dieux aussi proches que l'Éternel, notre Dieu,
l'est de nous toutes les fois que nous l'invoquons?
8 Et quelle est la grande nation qui ait des lois et
des ordonnances justes, comme toute cette loi que
je vous présente aujourd'hui?
9 Seulement, prends garde à toi et veille atten-
tivement sur ton âme, tous les jours de ta vie, de
peur que tu n'oublies les choses que tes yeux ont
vues, et qu'elles ne sortent de ton cœur; enseigne-
les [e]à tes enfants et aux enfants de tes enfants.
10 Souviens-toi du jour où tu te présentas devant
l'Éternel, ton Dieu, à Horeb, lorsque l'Éternel me dit:
Assemble auprès de moi le peuple! Je veux leur
faire entendre mes paroles, afin qu'ils apprennent à me craindre tout le temps qu'ils vivront
sur la terre; et afin qu'ils les enseignent à leurs
enfants.
11 Vous vous approchâtes et vous vous tîntes au
pied de la montagne. [f]La montagne était embrasée, et les flammes s'élevaient jusqu'au milieu

d **4:7** De 26:19. e **4:9** De 6:7; 11:19. f **4:11** Ex 19:18.

du ciel. Il y avait des ténèbres, des nuées, de
l'obscurité.
12 Et l'Éternel vous parla du milieu du feu; vous
entendîtes le son des paroles, mais vous ne vîtes
point de figure, vous n'entendîtes qu'une voix.
13 Il publia son alliance, qu'il vous ordonna
d'observer, les dix commandements; et il les écrivit
sur deux tables de pierre.
14 En ce temps-là, l'Éternel me commanda de
vous enseigner des lois et des ordonnances, afin
que vous les mettiez en pratique dans le pays dont
vous allez prendre possession.
15 Puisque vous n'avez vu aucune figure le jour
où l'Éternel vous parla du milieu du feu, à Horeb,
veillez attentivement sur vos âmes,
16 de peur que vous ne vous corrompiez et
que vous ne vous fassiez une image taillée, une
représentation de quelque idole, la figure d'un
homme ou d'une femme,
17 la figure d'un animal qui soit sur la terre, la
figure d'un oiseau qui vole dans les cieux,
18 la figure d'une bête qui rampe sur le sol, la
figure d'un poisson qui vive dans les eaux au-
dessous de la terre.
19 Veille sur ton âme, de peur que, levant tes yeux
vers le ciel, et voyant le soleil, la lune et les étoiles,
toute l'armée des cieux, tu ne sois entraîné à te
prosterner en leur présence et à leur rendre un
culte: ce sont des choses que l'Éternel, ton Dieu, a
données en partage à tous les peuples, sous le ciel
tout entier.
20 Mais vous, l'Éternel vous a pris, et vous a

fait sortir de la fournaise de fer de l'Égypte, afin
que vous fussiez un peuple [g]qui lui appartînt en
propre, comme vous l'êtes aujourd'hui.
21 Et l'Éternel [h]s'irrita contre moi, à cause de
vous; et il jura que je ne passerais point le Jour-
dain, et que je n'entrerais point dans le bon pays
que l'Éternel, ton Dieu, te donne en héritage.
22 Je mourrai donc en ce pays-ci, je ne passerai
point le Jourdain; mais vous le passerez, et vous
posséderez ce bon pays.
23 Veillez sur vous, afin de ne point mettre en
oubli l'alliance que l'Éternel, votre Dieu, a traitée
avec vous, et de ne point vous faire d'image taillée,
de représentation quelconque, que l'Éternel, ton
Dieu, t'ait défendue.
24 Car l'Éternel, ton Dieu, est [i]un feu dévorant, [j]un
Dieu jaloux.

*V. 25-31: cf. De 29:18-28; 30:1-10, 15-18. Lé 26:39-45. (Lu 15:16-24.)*

25 Lorsque tu auras des enfants, et des enfants
de tes enfants, et que vous serez depuis longtemps
dans le pays, si vous vous corrompez, si vous faites
des images taillées, des représentations de quoi que
ce soit, si vous faites ce qui est mal aux yeux de
l'Éternel, votre Dieu, pour l'irriter,
26 j'en prends aujourd'hui à témoin contre vous
le ciel et la terre, vous disparaîtrez par une mort
rapide du pays dont vous allez prendre possession
au-delà du Jourdain, vous n'y prolongerez pas vos
jours, car vous serez entièrement détruits.

---

g **4:20** Ex 19:5. h **4:21** De 1:37; 3:26; 31:2; 34:4. i **4:24** De 9:3. Hé 12:29. j **4:24** Ex 20:5; 34:14. De 5:9; 6:15.

27 L'Éternel vous [k]dispersera parmi les peuples,
et vous ne resterez qu'un petit nombre au milieu
des nations où l'Éternel vous emmènera.
28 Et là, vous servirez des dieux, [l]ouvrage de
mains d'homme, du bois et de la pierre, qui ne
peuvent ni voir, ni entendre, ni manger, ni sentir.
29 C'est de là aussi que tu chercheras l'Éternel,
ton Dieu, et que tu le trouveras, si tu le cherches
de tout ton cœur et de toute ton âme.
30 Au sein de ta détresse, toutes ces choses
t'arriveront. Alors, dans la suite des temps, tu
retourneras à l'Éternel, ton Dieu, et tu écouteras sa
voix;
31 car l'Éternel, ton Dieu, est un Dieu de
miséricorde, qui ne t'abandonnera point et ne
te détruira point: il n'oubliera pas l'alliance de tes
pères, qu'il leur a jurée.

*V. 32-40: cf. (De 6:20-25; 5:22-29.) (De 7:7-11; 11:1-9, 22-25; 33:29.) Ps 29:1-11.*

32 Interroge les temps anciens qui t'ont précédé,
depuis le jour où Dieu créa l'homme sur la terre,
et d'une extrémité du ciel à l'autre: y eut-il jamais
si grand événement, et a-t-on jamais ouï chose
semblable?
33 Fut-il jamais un peuple qui entendît la voix
de Dieu parlant du milieu du feu, comme tu l'as
entendue, et qui soit demeuré vivant?
34 Fut-il jamais un dieu qui essayât de venir
prendre à lui une nation du milieu d'une nation,
par des épreuves, des signes, des miracles et des
combats, à main forte et à bras étendu, et avec

---

k **4:27** De 28:62, 64. l **4:28** Ps 115:4; 135:15.

des prodiges de terreur, comme l'a fait pour vous
l'Éternel, votre Dieu, en Égypte et sous vos yeux?
35 Tu as été rendu témoin de ces choses, afin que
tu reconnusses que l'Éternel est Dieu, [m]qu'il n'y en
a point d'autre.
36 Du ciel, il t'a fait entendre sa voix pour
t'instruire; et, sur la terre, il t'a fait voir son grand
feu, et tu as entendu ses paroles du milieu du feu.
37 Il a aimé tes pères, et il a choisi leur postérité
après eux; [n]il t'a fait lui-même sortir d'Égypte par
sa grande puissance;
38 il a chassé devant toi des nations supérieures
en nombre et en force, pour te faire entrer dans
leur pays, pour t'en donner la possession, comme
tu le vois aujourd'hui.
39 Sache donc en ce jour, et retiens dans ton cœur
que l'Éternel est Dieu, en haut dans le ciel et en bas
sur la terre, et qu'il n'y en a point d'autre.
40 Et observe ses lois et ses commandements
que je te prescris aujourd'hui, afin que tu sois
heureux, toi et tes enfants après toi, et que tu
prolonges désormais tes jours dans le pays que
l'Éternel, ton Dieu, te donne.

*V. 41-43: cf. (De 19:1-10. Jos 20.) Ex 21:13.*

41 [o]Alors Moïse choisit trois villes de l'autre côté
du Jourdain, à l'orient,
42 afin qu'elles servissent de refuge au
meurtrier qui aurait involontairement tué son
prochain, sans avoir été auparavant son ennemi,

---

m **4:35** De 32:39. És 45:5, 18, 22. Mc 12:29, 32. n **4:37** Ex 13:3, 9, 14. o **4:41** No 35:6, 14.

et afin qu'il pût sauver sa vie en s'enfuyant dans
l'une de ces villes.
43 C'étaient: [p]Betser, dans le désert, dans la
plaine, chez les Rubénites; Ramoth, en Galaad,
chez les Gadites, et Golan, en Basan, chez les
Manassites.

*Le Décalogue répété*
*4 v. 44 à 5 v. 21: cf. (Ex 19:1, etc.; 20:1-17.) 2 Pi 1:12-15.*

44 C'est ici la loi que présenta Moïse aux enfants
d'Israël.
45 Voici les préceptes, les lois et les ordonnances
que Moïse prescrivit aux enfants d'Israël, après
leur sortie d'Égypte.
46 C'était de l'autre côté du Jourdain, dans la
vallée, vis-à-vis de Beth-Peor, au pays de Sihon, roi
des Amoréens, qui habitait à Hesbon, et qui [q]fut
battu par Moïse et les enfants d'Israël, après leur
sortie d'Égypte.
47 Ils s'emparèrent de son pays et de celui [r]d'Og,
roi de Basan. Ces deux rois des Amoréens étaient
de l'autre côté du Jourdain, à l'orient.
48 Leur territoire s'étendait depuis Aroër sur les
bords du torrent de l'Arnon jusqu'à la montagne
de Sion qui est l'Hermon,
49 et il embrassait toute la plaine de l'autre côté
du Jourdain, à l'orient, jusqu'à la mer de la plaine,
au pied du Pisga.

---

p **4:43** Jos 20:8. q **4:46** No 21:24. De 1:4. r **4:47** No 21:33. De 3:3.

# 5

1 Moïse convoqua tout Israël, et leur dit: Écoute,
Israël, les lois et les ordonnances que je vous fais
entendre aujourd'hui. Apprenez-les, et mettez-les
soigneusement en pratique.
2 L'Éternel, notre Dieu, a traité avec nous [a]une
alliance à Horeb.
3 Ce n'est point avec nos pères que l'Éternel a
traité cette alliance; c'est avec nous, qui sommes
ici aujourd'hui, tous vivants.
4 L'Éternel vous parla face à face sur la mon-
tagne, du milieu du feu.
5 Je me tins alors entre l'Éternel et vous, pour
vous annoncer la parole de l'Éternel; car vous
[b]aviez peur du feu, et vous ne montâtes point sur
la montagne. Il dit:
6 [c]Je suis l'Éternel, ton Dieu, qui t'ai fait sortir du
pays d'Égypte, de la maison de servitude.
7 Tu n'auras point d'autres dieux devant ma
face.
8 [d]Tu ne te feras point d'image taillée, de
représentation quelconque des choses qui sont en
haut dans les cieux, qui sont en bas sur la terre, et
qui sont dans les eaux plus bas que la terre.
9 Tu ne te prosterneras point devant elles, et tu
ne les serviras point; car moi, l'Éternel, ton Dieu,
je suis un Dieu [e]jaloux, qui punis l'iniquité des
pères sur les enfants jusqu'à la troisième et à la
quatrième génération de ceux qui me haïssent,

---

a **5:2** Ex 19:5. b **5:5** Ex 19:16; 20:18. c **5:6** Ex 20:2, etc. Ps 81:11. d **5:8** Lé 26:1. e **5:9** Ex 20:5; 34:7, 34. Jé 32:18.

10 et qui fais miséricorde jusqu'en mille générations à ceux qui m'aiment et qui gardent
mes commandements.
11 Tu ne prendras point [f]le nom de l'Éternel,
ton Dieu, en vain; car l'Éternel ne laissera point
impuni celui qui prendra son nom en vain.
12 Observe [g]le jour du repos, pour le sanctifier,
comme l'Éternel, ton Dieu, te l'a ordonné.
13 Tu travailleras six jours, et tu feras tout ton
ouvrage.
14 Mais le septième jour est le jour du repos de
l'Éternel, ton Dieu: tu ne feras aucun ouvrage, ni
toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta
servante, ni ton bœuf, ni ton âne, ni aucune de tes
bêtes, ni l'étranger qui est dans tes portes, afin que
ton serviteur et ta servante se reposent comme toi.
15 Tu te souviendras que tu as été esclave au
pays d'Égypte, et que l'Éternel, ton Dieu, t'en a fait
sortir à main forte et à bras étendu: c'est pourquoi
l'Éternel, ton Dieu, t'a ordonné d'observer le jour
du repos.
16 [h]Honore ton père et ta mère, comme l'Éternel,
ton Dieu, te l'a ordonné, afin que tes jours se
prolongent et que tu sois heureux dans le pays que
l'Éternel, ton Dieu, te donne.
17 [i]Tu ne tueras point.
18 [j]Tu ne commettras point d'adultère.
19 Tu ne déroberas point.

---

f **5:11** Lé 19:12. Mt 5:33. g **5:12** Ge 2:2. Ex 23:12; 35:2. Lé 23:3. Éz 20:12. Hé 4:4. h **5:16** Lé 19:3. Mt 15:4. Lu 18:20. Ép 6:2, 3. i **5:17** Mt 5:21. Lu 18:20. Ro 13:9. j **5:18** Lu 18:20.

20 Tu ne porteras point de faux témoignage contre
ton prochain.
21 Tu ne [k]convoiteras point la femme de ton
prochain; tu ne désireras point la maison de ton
prochain, ni son champ, ni son serviteur, ni sa
servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune chose
qui appartienne à ton prochain.

*V. 22-33: cf. (Ex 20:18-22. Hé 12:18-29.) Jn 13:17.*

22 Telles sont les paroles que prononça l'Éternel
à haute voix sur la montagne, du milieu du feu,
des nuées et de l'obscurité, et qu'il adressa à toute
votre assemblée, sans rien ajouter. Il les écrivit sur
deux tables de pierre, qu'il me donna.
23 Lorsque vous eûtes entendu la voix du mi-
lieu des ténèbres, et tandis que la montagne était
toute en feu, vos chefs de tribus et vos anciens
s'approchèrent tous de moi,
24 et vous dîtes: Voici, l'Éternel, notre Dieu, nous
a montré sa gloire et sa grandeur, et nous avons
entendu sa voix du milieu du feu; aujourd'hui,
nous avons vu que Dieu a parlé à des hommes, et
qu'ils sont demeurés vivants.
25 Et maintenant pourquoi mourrions-nous?
Car ce grand feu nous dévorera; si nous continuons
à entendre la voix de l'Éternel, notre Dieu, nous
mourrons.
26 Quel est l'homme, en effet, qui ait jamais en-
tendu, comme nous, la voix du Dieu vivant parlant
du milieu du feu, et [l]qui soit demeuré vivant?
27 Approche, toi, et écoute tout ce que dira

---

k **5:21** Ro 7:7. l **5:26** De 4:33. Jg 13:22.

l'Éternel, notre Dieu; [m]tu nous rapporteras toi-
même tout ce que te dira l'Éternel, notre Dieu; nous
l'écouterons, et nous le ferons.
28 L'Éternel entendit les paroles que vous
m'adressâtes. Et l'Éternel me dit: J'ai entendu
les paroles que ce peuple t'a adressées: tout ce
qu'ils ont dit est bien.
29 Oh! S'ils avaient toujours ce même cœur pour
me craindre et pour observer tous mes comman-
dements, afin qu'ils fussent heureux à jamais, eux
et leurs enfants!
30 Va, dis-leur: Retournez dans vos tentes.
31 Mais toi, reste ici avec moi, et je te dirai tous
les commandements, les lois et les ordonnances,
que tu leur enseigneras, afin qu'ils les mettent
en pratique dans le pays dont je leur donne la
possession.
32 Vous ferez avec soin ce que l'Éternel, votre
Dieu, vous a ordonné; vous ne vous en détournerez
ni à droite, ni à gauche.
33 Vous suivrez entièrement la voie que l'Éternel,
votre Dieu, vous a prescrite, afin que vous viviez
et que vous soyez heureux, afin que vous pro-
longiez vos jours dans le pays dont vous aurez la
possession.

# 6

*L'observation des commandements de l'Éternel*
*V. 1-9: cf. (De 5:27-33. Ps 119:1-4.) Mc 12:28-34. (De 11:18-21. Ps 78:1-8.)*

---

m **5:27** Ex 20:19. Hé 12:19.

1 Voici les commandements, les lois et les ordonnances que l'Éternel, votre Dieu, a commandé
de vous enseigner, afin que vous les mettiez en
pratique dans le pays dont vous allez prendre
possession;
2 afin que tu craignes l'Éternel, ton Dieu, en
observant, tous les jours de ta vie, toi, ton fils,
et le fils de ton fils, toutes ses lois et tous ses
commandements que je te prescris, et afin que tes
jours soient prolongés.
3 Tu les écouteras donc, Israël, et tu auras soin de
les mettre en pratique, afin que tu sois heureux et
que vous multipliiez beaucoup, comme te l'a dit
l'Éternel, le Dieu de tes pères, en te promettant un
pays où coulent le lait et le miel.
4 [a]Écoute, Israël! L'Éternel, notre Dieu, est le seul
Éternel.
5 Tu [b]aimeras l'Éternel, ton Dieu, de tout ton
cœur, de toute ton âme et de toute ta force.
6 Et ces commandements, que je te donne au-
jourd'hui, seront dans ton cœur.
7 Tu les inculqueras à [c]tes enfants, et tu en
parleras quand tu seras dans ta maison, quand tu
iras en voyage, quand tu te coucheras et quand tu
te lèveras.
8 Tu les lieras comme un signe sur tes mains, et
ils seront comme des fronteaux entre tes yeux.
9 Tu les écriras sur les poteaux de ta maison et sur
tes portes.

*V. 10-25: cf. (De 8:6-20; 11:13-17, 22-28.) De*

---

a **6:4** De 4:35. Mc 12:29. Jn 17:3. 1 Co 8:4, 6. b **6:5** De 10:12. Mt 22:37. Lu 10:27. c **6:7** De 4:9; 11:19.

*32:15-18. 1 Ti 6:17.*

10 L'Éternel, ton Dieu, te fera entrer dans le pays
qu'il a juré à tes pères, à Abraham, à Isaac et à
Jacob, de te donner. Tu posséderas de grandes et
bonnes villes que tu n'as point bâties,
11 des maisons qui sont pleines de toutes sortes
de biens et que tu n'as point remplies, des citernes
creusées que tu n'as point creusées, des vignes et
des oliviers que tu n'as point plantés.
12 [d]Lorsque tu mangeras et te rassasieras,
garde-toi d'oublier l'Éternel, qui t'a fait sortir du
pays d'Égypte, de la maison de servitude.
13 Tu [e]craindras l'Éternel, ton Dieu, tu le serviras,
et tu jureras par son nom.
14 Vous n'irez point après d'autres dieux, d'entre
les dieux des peuples qui sont autour de vous;
15 car l'Éternel, ton Dieu, est un Dieu jaloux au
milieu de toi. La colère de l'Éternel, ton Dieu,
s'enflammerait contre toi, et il t'exterminerait de
dessus la terre.
16 Vous [f]ne tenterez point l'Éternel, votre Dieu,
comme vous l'avez tenté à [g]Massa.
17 Mais vous observerez les commandements de
l'Éternel, votre Dieu, ses ordonnances et ses lois
qu'il vous a prescrites.
18 Tu feras ce qui est droit et ce qui est bien aux
yeux de l'Éternel, afin que tu sois heureux, et que
tu entres en possession du bon pays que l'Éternel a
juré à tes pères de te donner,

---

d **6:12** De 8:9, 10. e **6:13** De 10:20. Mt 4:10. Lu 4:8. f **6:16** Mt 4:7. Lu 4:12. g **6:16** Ex 17:2. No 20:3.

19 après qu'il aura chassé tous tes ennemis de-
vant toi, comme l'Éternel l'a dit.
20 Lorsque ton fils te demandera un jour: Que
signifient ces préceptes, ces lois et ces ordon-
nances, que l'Éternel, notre Dieu, vous a prescrits?
21 tu diras à ton fils: Nous étions esclaves de
Pharaon en Égypte, et l'Éternel nous a fait sortir de
l'Égypte par sa main puissante.
22 L'Éternel a opéré, sous nos yeux, des mira-
cles et des prodiges, grands et désastreux, contre
l'Égypte, contre Pharaon et contre toute sa maison;
23 et il nous a fait sortir de là, pour nous amener
dans le pays qu'il avait juré à nos pères de nous
donner.
24 L'Éternel nous a commandé de mettre en pra-
tique toutes ces lois, et de craindre l'Éternel, notre
Dieu, afin que nous fussions toujours heureux,
et qu'il nous conservât la vie, comme il le fait
aujourd'hui.
25 Nous aurons la justice en partage, si nous
mettons soigneusement en pratique tous ces com-
mandements devant l'Éternel, notre Dieu, comme
il nous l'a ordonné.

# 7

*Ordre de détruire les Cananéens et leurs idoles*
*V. 1-5: cf. (Ex 34:11-17. Ps 106:34, etc.) 1 Jn 5:21.*

1 Lorsque l'Éternel, ton Dieu, t'aura fait entrer
dans le pays dont tu vas prendre possession,
et qu'il chassera devant toi [a]beaucoup de na-
tions, les Héthiens, les Guirgasiens, les Amoréens,

a **7:1** De 31:3.

les Cananéens, les Phéréziens, les Héviens et les
Jébusiens, sept nations plus nombreuses et plus
puissantes que toi;
2 lorsque l'Éternel, ton Dieu, te les aura livrées et
[b]que tu les auras battues, tu les dévoueras par in-
terdit, [c]tu ne traiteras point d'alliance avec elles,
et tu ne leur feras point grâce.
3 Tu ne [d]contracteras point de mariage avec ces
peuples, tu ne donneras point tes filles à leurs fils,
et tu ne prendras point leurs filles pour tes fils;
4 car ils détourneraient de moi tes fils, qui
serviraient d'autres dieux, et la colère de l'Éternel
s'enflammerait contre vous: il te détruirait
promptement.
5 Voici, au contraire, comment vous agirez à
leur égard: vous renverserez [e]leurs autels, vous
briserez leurs statues, vous abattrez leurs idoles,
et vous brûlerez au feu leurs images taillées.

*V. 6-11: cf. (Ex 19:5, 6. 1 Pi 2:9. Tit 2:14.) (De 9:4-6. Jos 23:14-16.)*

6 Car [f]tu es un peuple saint pour l'Éternel, ton
Dieu; l'Éternel, ton Dieu, t'a choisi, pour que tu
fusses un peuple qui lui appartînt entre tous les
peuples qui sont sur la face de la terre.
7 Ce n'est point parce que vous surpassez en
nombre tous les peuples, que l'Éternel s'est attaché
à vous et qu'il vous a choisis, car vous êtes le
moindre de tous les peuples.

---

b **7:2** No 33:52. Jos 11:11. c **7:2** Ex 23:32; 34:15. d **7:3** Ex 34:16. 1 R 11:2. e **7:5** Ex 23:24; 34:13. De 12:2, 3. f **7:6** Ex 19:5. De 4:20; 14:21; 26:18; 28:9. 1 Pi 2:9.

8 Mais, parce que l'Éternel vous [g]aime, parce
qu'il a voulu tenir le serment qu'il avait fait à vos
pères, l'Éternel vous a fait sortir par sa main puis-
sante, vous a délivrés de la maison de servitude, de
la main de Pharaon, roi d'Égypte.
9 Sache donc que c'est l'Éternel, ton Dieu, [h]qui
est Dieu. Ce Dieu fidèle garde son alliance et sa
miséricorde jusqu'à la millième génération envers
ceux qui l'aiment et qui observent ses commande-
ments.
10 Mais il use directement de représailles envers
ceux qui le haïssent, et il les fait périr; il ne [i]diffère
point envers celui qui le hait, il use directement de
représailles.
11 Ainsi, observe les commandements, les lois et
les ordonnances que je te prescris aujourd'hui, et
mets-les en pratique.

*V. 12-26: cf. (De 28:1-14. Ex 23:22-33.)*

12 Si vous écoutez ces ordonnances, [j]si vous les
observez et les mettez en pratique, l'Éternel, ton
Dieu, gardera envers toi l'alliance et la miséricorde
qu'il a jurées à tes pères.
13 Il t'aimera, il te bénira et te multipliera; il
bénira le fruit de tes entrailles et le fruit de ton sol,
ton blé, ton moût et ton huile, les portées de ton
gros et de ton menu bétail, dans le pays qu'il a juré
à tes pères de te donner.
14 Tu seras béni plus que tous les peuples; il n'y
aura chez toi [k]ni homme ni femme stérile, ni bête
stérile parmi tes troupeaux.

---

g **7:8** De 10:15. h **7:9** Ex 20:5. De 5:9. i **7:10** Né 1:2. j **7:12** Lé 26:3. De 28:1. k **7:14** Ex 23:26.

15 L'Éternel éloignera de toi toute maladie; il
ne t'enverra aucune de ces mauvaises maladies
d'Égypte qui te sont connues, mais il en frappera
tous ceux qui te haïssent.
16 Tu dévoreras tous les peuples que l'Éternel, ton
Dieu, va te livrer, tu ne jetteras pas sur eux un
regard de pitié, et tu ne serviras point leurs dieux,
car ce serait un piège pour toi.
17 Peut-être diras-tu dans ton cœur: Ces nations
sont plus nombreuses que moi; comment pourrai-
je les chasser?
18 Ne les crains point. Rappelle à ton souvenir ce
que l'Éternel, ton Dieu, a fait à Pharaon et à toute
l'Égypte,
19 [l]les grandes épreuves que tes yeux ont vues,
les miracles et les prodiges, la main forte et le
bras étendu, quand l'Éternel, ton Dieu, t'a fait sortir:
ainsi fera l'Éternel, ton Dieu, à tous les peuples que
tu redoutes.
20 L'Éternel, ton Dieu, enverra même [m]les frelons
contre eux, jusqu'à la destruction de ceux qui
échapperont et qui se cacheront devant toi.
21 Ne sois point effrayé à cause d'eux; car
l'Éternel, ton Dieu, est au milieu de toi, le Dieu
grand et terrible.
22 L'Éternel, ton Dieu, chassera peu à peu ces
nations loin de ta face; tu ne pourras pas les
exterminer promptement, de peur que les bêtes
des champs ne se multiplient contre toi.
23 L'Éternel, ton Dieu, te les livrera; et il les met-

---

l **7:19** De 4:34; 29:3. m **7:20** Ex 23:28. Jos 24:12.

tra complètement en déroute, jusqu'à ce qu'elles
soient détruites.
24 Il livrera leurs rois entre tes mains, et tu feras
disparaître leurs noms de dessous les cieux; aucun
ne tiendra contre toi, jusqu'à ce que tu les aies
détruits.
25 Vous brûlerez au feu les images taillées de
leurs dieux. Tu ne convoiteras point et tu ne
prendras point pour toi l'argent et l'or qui sont sur
elles, de peur que ces choses ne te deviennent un
piège; car elles sont en abomination à l'Éternel, ton
Dieu.
26 Tu n'introduiras point une chose abominable
dans ta maison, afin que tu ne sois pas, comme
cette chose, dévoué par interdit; tu l'auras en
horreur, tu l'auras en abomination, car c'est une
chose dévouée par interdit.

# 8

*La terre promise et la reconnaissance envers Dieu*

*V. 1-20: cf. De 11:1-17; 32:7-26. Ps 105:5, 6. És 63:7-14.*

1 Vous observerez et vous mettrez en pratique
tous les commandements que je vous prescris
aujourd'hui, afin que vous viviez, que vous mul-
tipliiez, et que vous entriez en possession du pays
que l'Éternel a juré de donner à vos pères.
2 Souviens-toi de tout le chemin que l'Éternel, ton
Dieu, t'a fait faire pendant ces quarante années
dans le désert, afin de t'humilier et de t'éprouver,
pour savoir quelles étaient les dispositions de ton

cœur et si tu garderais ou non ses commandements.
3 Il t'a humilié, il t'a fait souffrir de la faim, et
il t'a nourri de [a]la manne, que tu ne connaissais
pas et que n'avaient pas connue tes pères, afin
de t'apprendre [b]que l'homme ne vit pas de pain
seulement, mais que l'homme vit de tout ce qui
sort de la bouche de l'Éternel.
4 [c]Ton vêtement ne s'est point usé sur toi, et ton
pied ne s'est point enflé, pendant ces quarante années.
5 Reconnais en ton cœur que l'Éternel, ton Dieu,
te châtie comme un homme châtie son enfant.
6 Tu observeras les commandements de
l'Éternel, ton Dieu, pour marcher dans ses voies et
pour le craindre.
7 Car l'Éternel, ton Dieu, va te faire entrer dans
un bon pays, pays de cours d'eaux, de sources et
de lacs, qui jaillissent dans les vallées et dans les
montagnes;
8 pays de froment, d'orge, de vignes, de figuiers
et de grenadiers; pays d'oliviers et de miel;
9 pays où tu mangeras du pain avec abondance,
où tu ne manqueras de rien; pays dont les pierres
sont du fer, et des montagnes duquel tu tailleras
l'airain.
10 [d]Lorsque tu mangeras et te rassasieras, tu
béniras l'Éternel, ton Dieu, pour le bon pays qu'il t'a
donné.
11 Garde-toi d'oublier l'Éternel, ton Dieu, au
point de ne pas observer ses commandements,

---

a **8:3** Ex 16:14, 15. b **8:3** Mt 4:4. Lu 4:4. c **8:4** De 29:5. Né 9:21.
d **8:10** De 6:11, 12.

ses ordonnances et ses lois, que je te prescris
aujourd'hui.
12 Lorsque tu mangeras et te rassasieras,
lorsque tu bâtiras et habiteras de belles maisons,
13 lorsque tu verras multiplier ton gros et ton
menu bétail, s'augmenter ton argent et ton or, et
s'accroître tout ce qui est à toi,
14 prends garde que ton cœur ne s'enfle, et que
tu n'oublies l'Éternel, ton Dieu, qui t'a fait sortir du
pays d'Égypte, de la maison de servitude,
15 qui t'a fait marcher dans ce grand et affreux
désert, où il y a des serpents brûlants et des scorpi-
ons, dans des lieux arides et sans eau, et [e]qui a fait
jaillir pour toi de l'eau du rocher le plus dur,
16 qui t'a fait manger dans le désert [f]la manne
inconnue à tes pères, afin de t'humilier et de
t'éprouver, pour te faire ensuite du bien.
17 Garde-toi de dire en ton cœur: Ma force et la
puissance de ma main m'ont acquis ces richesses.
18 Souviens-toi de l'Éternel, ton Dieu, car c'est lui
qui te donnera de la force pour les acquérir, afin
de confirmer, comme il le fait aujourd'hui, son
alliance qu'il a jurée à tes pères.
19 Si tu oublies l'Éternel, ton Dieu, et que tu
ailles après d'autres dieux, si tu les sers et te
prosternes devant eux, je vous déclare formelle-
ment aujourd'hui que vous périrez.
20 Vous périrez comme les nations que l'Éternel
fait périr devant vous, parce que vous n'aurez
point écouté la voix de l'Éternel, votre Dieu.

---

e **8:15** Ex 17:6. No 20:11. Ps 78:15; 114:8. f **8:16** Ex 16:14, 15.

# 9

*Souvenir des rébellions d'Israël*
*V. 1-29: cf. (Ps 44:2-4. Ge 15:16, 18. Lé 18:24, 25.) (Ps 78:1-55. Éz 20:5-22.) Ex 32.*

1 Écoute, Israël! Tu vas aujourd'hui passer
le Jourdain, pour te rendre maître de nations
plus grandes et plus puissantes que toi, de villes
grandes et fortifiées jusqu'au ciel,
2 d'un peuple grand et de haute taille, les enfants
d'Anak, que tu connais, et [a]dont tu as entendu
dire: Qui pourra tenir contre les enfants d'Anak?
3 Sache aujourd'hui que l'Éternel, ton Dieu,
marchera lui-même devant toi comme [b]un feu
dévorant, c'est lui qui les détruira, qui les humiliera
devant toi; et tu les chasseras, tu les feras périr
promptement, comme l'Éternel te l'a dit.
4 Lorsque l'Éternel, ton Dieu, les chassera devant
toi, ne dis pas en ton cœur: C'est à cause de ma
justice que l'Éternel me fait entrer en possession
de ce pays. Car c'est à cause de la méchanceté de
ces nations que l'Éternel les chasse devant toi.
5 Non, ce n'est point à cause de ta justice et de la
droiture de ton cœur que tu entres en possession
de leur pays; mais c'est à cause de la méchanceté
de ces nations que l'Éternel, ton Dieu, les chasse
devant toi, et c'est pour confirmer la parole que
l'Éternel a [c]jurée à tes pères, à Abraham, à Isaac et
à Jacob.

---

a **9:2** No 13:32, 33. b **9:3** De 4:24. Hé 12:29. c **9:5** Ge 12:7; 13:15; 15:7; 17:8; 26:4; 28:13.

6 Sache donc que ce n'est point à cause de ta
justice que l'Éternel, ton Dieu, te donne ce bon pays
pour que tu le possèdes; car tu es un peuple au cou
roide.
7 Souviens-toi, n'oublie pas de quelle manière tu
as [d]excité la colère de l'Éternel, ton Dieu, dans le
désert. Depuis le jour où tu es sorti du pays d'Égypte
jusqu'à votre arrivée dans ce lieu, vous avez été
rebelles contre l'Éternel.
8 [e]A Horeb, vous excitâtes la colère de l'Éternel;
et l'Éternel s'irrita contre vous, et eut la pensée de
vous détruire.
9 Lorsque je fus monté sur la montagne, pour
prendre les tables de pierre, les tables de l'alliance
que l'Éternel a traitée avec vous, [f]je demeurai sur
la montagne quarante jours et quarante nuits,
sans manger de pain et sans boire d'eau;
10 et l'Éternel me donna les deux tables de pierre
écrites [g]du doigt de Dieu, et contenant toutes les
paroles que l'Éternel vous avait dites sur la mon-
tagne, du milieu du feu, le jour de l'assemblée.
11 Ce fut au bout des quarante jours et des quar-
ante nuits que l'Éternel me donna les deux tables
de pierre, les tables de l'alliance.
12 L'Éternel me dit alors: Lève-toi, descends en
hâte d'ici; car ton peuple, que tu as fait sortir
d'Égypte, s'est corrompu. Ils se sont promptement
écartés de la voie que je leur avais prescrite; ils se
sont fait une image de fonte.

---

d **9:7** Ex 14:11; 16:2; 17:2. No 11:4. e **9:8** Ex 32:4. Ps 106:19.
f **9:9** Ex 24:18; 34:28. g **9:10** Ex 31:18.

13 L'Éternel me dit: Je vois que ce peuple est un
peuple [h]au cou roide.
14 [i]Laisse-moi les détruire et effacer leur nom de
dessous les cieux; et je ferai de toi une nation plus
puissante et plus nombreuse que ce peuple.
15 Je retournai et je descendis de la montagne
toute en feu, les deux tables de l'alliance dans mes
deux mains.
16 Je regardai, et voici, vous aviez péché contre
l'Éternel, votre Dieu, vous vous étiez fait un veau
de fonte, vous vous étiez promptement écartés de
la voie que vous avait prescrite l'Éternel.
17 Je saisis les deux tables, je les jetai de mes
mains, et je les brisai sous vos yeux.
18 Je me prosternai devant l'Éternel, comme au-
paravant, quarante jours et quarante nuits, sans
manger de pain et sans boire d'eau, à cause de tous
les péchés que vous aviez commis en faisant ce qui
est mal aux yeux de l'Éternel, pour l'irriter.
19 Car j'étais effrayé à la vue de la colère et
de la fureur dont l'Éternel était animé contre
vous jusqu'à vouloir vous détruire. Mais l'Éternel
m'exauça encore cette fois.
20 L'Éternel était aussi très irrité contre Aaron,
qu'il voulait faire périr, et pour qui j'intercédai
encore dans ce temps-là.
21 [j]Je pris le veau que vous aviez fait, ce produit
de votre péché, je le brûlai au feu, je le broyai
jusqu'à ce qu'il fût réduit en poudre, et je jetai

---

h **9:13** Ex 32:9; 33:3; 34:9. De 10:16; 31:27. 2 R 17:14. i **9:14** Ex 32:10. Ps 106:23. j **9:21** Ex 32:20.

cette poudre dans le torrent qui descend de la
montagne.
22 [k]A Tabeéra, [l]à Massa, et [m]à Kibroth-Hattaava,
vous excitâtes la colère de l'Éternel.
23 Et lorsque l'Éternel vous envoya à Kadès-
Barnéa, en disant: [n]Montez, et prenez possession
du pays que je vous donne! Vous fûtes rebelles à
l'ordre de l'Éternel, votre Dieu, vous n'eûtes point
foi en lui, et vous n'obéîtes point à sa voix.
24 Vous avez été rebelles contre l'Éternel depuis
que je vous connais.
25 Je me prosternai devant l'Éternel, je me
prosternai quarante jours et quarante nuits,
parce que l'Éternel avait dit qu'il voulait vous
détruire.
26 Je priai l'Éternel, et je dis: [o]Seigneur Éternel,
ne détruis pas ton peuple, ton héritage, que tu as
racheté dans ta grandeur, que tu as fait sortir
d'Égypte par ta main puissante.
27 Souviens-toi de tes serviteurs, Abraham,
Isaac et Jacob. Ne regarde point à l'opiniâtreté de
ce peuple, à sa méchanceté et à son péché,
28 de peur que le pays d'où tu nous as fait sortir
[p]ne dise: C'est parce que l'Éternel n'avait pas le
pouvoir de les mener dans le pays qu'il leur avait
promis, et c'est parce qu'il les haïssait, qu'il les a
fait sortir pour les faire mourir dans le désert.
29 Ils sont pourtant ton peuple et ton héritage,
que tu as fait sortir d'Égypte par ta grande puis-

---

k **9:22** No 11:1. l **9:22** Ex 17:7. m **9:22** No 11:4, 34. n **9:23** No 13:3; 14:1. o **9:26** Ex 32:11. No 14:13. p **9:28** Ex 32:12. No 14:16.

sance et par ton bras étendu.

# 10

*La protection et l'amour de Dieu pour Israël, source de crainte et d'obéissance*
*V. 1-11: cf. Ex 34. (No 3 et 18.)*

1 En ce temps-là, l'Éternel me dit: [a]Taille deux
tables de pierre comme les premières, et monte
vers moi sur la montagne; tu feras aussi une arche
de bois.
2 J'écrirai sur ces tables les paroles qui étaient
sur les premières tables que tu as brisées, et tu les
mettras dans l'arche.
3 Je fis une arche de bois d'acacia, je taillai deux
tables de pierre comme les premières, et je montai
sur la montagne, les deux tables dans ma main.
4 L'Éternel écrivit sur les tables ce qui avait été
écrit sur les premières, les dix paroles qu'il vous
avait dites sur la montagne, du milieu du feu, le
jour de l'assemblée; et l'Éternel me les donna.
5 Je retournai et je descendis de la montagne, je
mis les tables dans l'arche que j'avais faite, et elles
restèrent là, comme l'Éternel me l'avait ordonné.
6 Les enfants d'Israël [b]partirent de Beéroth-Bené
Jaakan pour Moséra. C'est là que [c]mourut Aaron,
et qu'il fut enterré; Éléazar, son fils, lui succéda
dans le sacerdoce.
7 Ils partirent de là pour Gudgoda, et de
[d]Gudgoda pour Jothbatha, pays où il y a des cours
d'eaux.

---

a **10:1** Ex 34:1. b **10:6** No 33:30. c **10:6** No 20:28; 33:38.
d **10:7** No 33:32, 33.

8 En ce temps-là, l'Éternel sépara la tribu de Lévi,
et lui ordonna de porter l'arche de l'alliance de
l'Éternel, de se tenir devant l'Éternel pour le servir,
et de bénir le peuple en son nom: ce qu'elle a fait
jusqu'à ce jour.
9 C'est pourquoi Lévi [e]n'a ni part ni héritage
avec ses frères: l'Éternel est son héritage, comme
l'Éternel, ton Dieu, le lui a dit.
10 Je restai sur la montagne, comme
précédemment, [f]quarante jours et quarante nuits.
L'Éternel [g]m'exauça encore cette fois; l'Éternel ne
voulut pas te détruire.
11 L'Éternel me dit: Lève-toi, va, marche à la tête
du peuple. Qu'ils aillent prendre possession du
pays que j'ai juré à leurs pères de leur donner.

*V. 12-22: cf. (De 7:6-11; 6:20-25. Ro 12:1, 2.) Ps 146.*

12 Maintenant, Israël, que demande de toi
l'Éternel, ton Dieu, si ce n'est que tu craignes
l'Éternel, ton Dieu, afin de marcher dans toutes ses
voies, d'aimer et de [h]servir l'Éternel, ton Dieu, de
tout ton cœur et de toute ton âme;
13 si ce n'est que tu observes les commande-
ments de l'Éternel et ses lois que je te prescris
aujourd'hui, afin que tu sois heureux?
14 Voici, à l'Éternel, ton Dieu, appartiennent les
cieux et les cieux des cieux, [i]la terre et tout ce
qu'elle renferme.

---

e **10:9** No 18:20, 21, etc. De 18:1. Éz 44:28. f **10:10** De 9:18.
g **10:10** De 9:19. h **10:12** De 6:5. Mt 22:37. Lu 10:27. i **10:14**
Ge 14:19. Ps 24:1; 115:16.

15 Et c'est à tes pères seulement que l'Éternel s'est
attaché pour les aimer; et, après eux, c'est leur
postérité, c'est vous qu'il a choisis d'entre tous les
peuples, comme vous le voyez aujourd'hui.
16 Vous circoncirez donc [j]votre cœur, et vous ne
roidirez plus [k]votre cou.
17 Car l'Éternel, votre Dieu, est le Dieu des dieux,
[l]le Seigneur des seigneurs, le Dieu grand, fort et
terrible, qui [m]ne fait point acception des person-
nes et qui ne reçoit point de présent,
18 qui fait droit à l'orphelin et à la veuve, qui
aime l'étranger et lui donne de la nourriture et des
vêtements.
19 Vous aimerez l'étranger, car vous avez été
étrangers dans le pays d'Égypte.
20 Tu [n]craindras l'Éternel, ton Dieu, tu le servi-
ras, tu [o]t'attacheras à lui, et tu jureras par son
nom.
21 Il est ta gloire, il est ton Dieu: c'est lui qui a fait
au milieu de toi ces choses grandes et terribles que
tes yeux ont vues.
22 Tes pères descendirent en Égypte au nom-
bre de [p]soixante-dix personnes; et maintenant
l'Éternel, ton Dieu, a fait de toi une multitude
[q]pareille aux étoiles des cieux.

# 11

---

j **10:16** Jé 4:4. k **10:16** Ex 32:9; 33:3; 34:9. De 9:13. l **10:17** Ap 17:14. m **10:17** 2 Ch 19:6, 7. Job 34:19. Ac 10:34. Ro 2:11. Ga 2:6. Ép 6:9. Col 3:25. 1 Pi 1:17. n **10:20** De 6:13. Mt 4:10. Lu 4:8. o **10:20** De 13:4. p **10:22** Ge 46:27. Ex 1:5. Ac 7:14. q **10:22** Ge 15:5.

*La bénédiction et la malédiction*
*V. 1-17: cf. De 8; 28:1-24.*

1 Tu aimeras l'Éternel, ton Dieu, et tu observeras
toujours ses préceptes, ses lois, ses ordonnances et
ses commandements.
2 Reconnaissez aujourd'hui – ce que n'ont pu
connaître et voir vos enfants – les châtiments de
l'Éternel, votre Dieu, sa grandeur, sa main forte et
son bras étendu,
3 ses signes et ses actes qu'il a accomplis au
milieu de l'Égypte contre Pharaon, roi d'Égypte, et
contre tout son pays.
4 Reconnaissez ce qu'il a fait à l'armée d'Égypte, à
ses chevaux et à ses chars, comment il a fait couler
sur eux les eaux de la mer Rouge, lorsqu'ils vous
poursuivaient, et les a détruits pour toujours;
5 ce qu'il vous a fait dans le désert, jusqu'à votre
arrivée en ce lieu;
6 ce qu'il a fait [a]à Dathan et à Abiram, fils d'Éliab,
fils de Ruben, comment la terre ouvrit sa bouche
et les engloutit, avec leurs maisons et leurs tentes
et tout ce qui était à leur suite, au milieu de tout
Israël.
7 Car vos yeux ont vu toutes les grandes choses
que l'Éternel a faites.
8 Ainsi, vous observerez tous les commande-
ments que je vous prescris aujourd'hui, afin que
vous ayez la force de vous emparer du pays où
vous allez passer pour en prendre possession,
9 et afin que vous prolongiez vos jours dans le
pays que l'Éternel a juré à vos pères de leur donner,

a **11:6** No 16:31; 27:3. Ps 106:17.

à eux et à leur postérité, pays où coulent le lait et
le miel.
10 Car le pays dont tu vas entrer en possession,
n'est pas comme le pays d'Égypte, d'où vous êtes
sortis, où tu jetais dans les champs ta semence
et les arrosais avec ton pied comme un jardin
potager.
11 Le pays que vous allez posséder est un pays de
montagnes et de vallées, et qui boit les eaux de la
pluie du ciel;
12 c'est un pays dont l'Éternel, ton Dieu, prend
soin, et sur lequel l'Éternel, ton Dieu, a continuellement les yeux, du commencement à la fin de
l'année.
13 Si vous obéissez à mes commandements que je
vous prescris aujourd'hui, si vous aimez l'Éternel,
votre Dieu, et si vous le servez de tout votre cœur
et de toute votre âme,
14 je donnerai à votre pays la pluie en son temps,
la pluie de la première et de l'arrière-saison, et tu
recueilleras ton blé, ton moût et ton huile;
15 je mettrai aussi dans tes champs de l'herbe
pour ton bétail, et tu mangeras et te rassasieras.
16 Gardez-vous de laisser séduire votre cœur, de
vous [b]détourner, de servir d'autres dieux et de
vous prosterner devant eux.
17 La colère de l'Éternel s'enflammerait alors contre vous; il fermerait les cieux, et il n'y aurait point
de pluie; la terre ne donnerait plus ses produits, et
vous péririez promptement dans le bon pays que
l'Éternel vous donne.

*V. 18-25: cf. De 6:4-9. Ex 23:22-33.*

---

b **11:16** De 8:19.

18 [c]Mettez dans votre cœur et dans votre âme ces
paroles que je vous dis. Vous les lierez comme
un signe sur vos mains, et elles seront comme des
fronteaux entre vos yeux.
19 [d]Vous les enseignerez à vos enfants, et vous
leur en parlerez quand tu seras dans ta maison,
quand tu iras en voyage, quand tu te coucheras et
quand tu te lèveras.
20 Tu les écriras sur les poteaux de ta maison et
sur tes portes.
21 Et alors vos jours et les jours de vos enfants,
dans le pays que l'Éternel a juré à vos pères de leur
donner, seront aussi nombreux que les jours des
cieux le seront au-dessus de la terre.
22 Car si vous observez tous ces commande-
ments que je vous prescris, et si vous les mettez
en pratique pour aimer l'Éternel, votre Dieu, pour
marcher dans toutes ses voies et pour vous at-
tacher à lui,
23 l'Éternel chassera devant vous toutes ces na-
tions, et vous vous rendrez maîtres de nations plus
grandes et plus puissantes que vous.
24 Tout lieu [e]que foulera la plante de votre pied
sera à vous: votre frontière s'étendra du désert au
Liban, et du fleuve de l'Euphrate jusqu'à la mer
occidentale.
25 Nul ne tiendra contre vous. L'Éternel, votre
Dieu, répandra, [f]comme il vous l'a dit, la frayeur
et la crainte de toi sur tout le pays où vous
marcherez.

*V. 26-32: cf. De 27:11-26; 30:15-20. Mt 7:24-27.*

---

c **11:18** De 6:6, 8. d **11:19** De 4:9; 6:7. e **11:24** Jos 1:3; 14:9.
f **11:25** Ex 23:27.

26 Vois, je mets aujourd'hui devant vous la
bénédiction et la malédiction:
27 la bénédiction, si vous obéissez aux commande-
ments de l'Éternel, votre Dieu, que je vous prescris
en ce jour;
28 la malédiction, si vous n'obéissez pas aux com-
mandements de l'Éternel, votre Dieu, et si vous
vous détournez de la voie que je vous prescris en
ce jour, pour aller après d'autres dieux que vous
ne connaissez point.
29 Et lorsque l'Éternel, ton Dieu, t'aura fait entrer
dans le pays dont tu vas prendre possession, [g]tu
prononceras la bénédiction sur la montagne de
Garizim, et [h]la malédiction sur la montagne d'Ébal.
30 Ces montagnes ne sont-elles pas de l'autre
côté du Jourdain, derrière le chemin de l'occident,
au pays des Cananéens qui habitent dans la plaine
vis-à-vis de Guilgal, près des chênes de Moré?
31 Car vous allez passer le Jourdain pour en-
trer en possession du pays que l'Éternel, votre
Dieu, vous donne; vous le posséderez, et vous y
habiterez.
32 Vous observerez et vous mettrez en pratique
toutes les lois et les ordonnances que je vous
prescris aujourd'hui.

## RÉPÉTITION DES LOIS ET ORDONNANCES

### 12

*Ch. 12 à 26. (Né 9:13, 14. Ps 119:1-4.)*

---

g **11:29** De 27:12. Jos 8:33. h **11:29** De 27:13.

*Ordre de servir l'Éternel dans le lieu qu'il choisira*
*V. 1-3: cf. (Ex 34:11-13. 2 R 18:1-6.)*

1 Voici les lois et les ordonnances que vous ob-
serverez et que vous mettrez en pratique, aussi
longtemps que vous y vivrez, dans le pays dont
l'Éternel, le Dieu de vos pères, vous donne la pos-
session.
2 aVous détruirez tous les lieux où les nations
que vous allez chasser servent leurs dieux, sur les
hautes montagnes, sur les collines, et sous tout
arbre vert.
3 Vous renverserez bleurs autels, vous briserez
leurs statues, vous brûlerez au feu leurs idoles,
vous abattrez les images taillées de leurs dieux, et
vous ferez disparaître leurs noms de ces lieux-là.

*V. 4-28: cf. (Lé 17:1-9. De 14:22-29; 15:19-23.) Lé 17:10-14. (Jn 4:20-24.)*

4 Vous n'agirez pas ainsi à l'égard de l'Éternel,
votre Dieu.
5 cMais vous le chercherez à sa demeure, et
vous irez au lieu que l'Éternel, votre Dieu, choisira
parmi toutes vos tribus pour y placer son nom.
6 C'est là que vous présenterez vos holocaustes,
vos sacrifices, vos dîmes, vos prémices, vos offran-
des en accomplissement d'un vœu, vos offrandes
volontaires, et les premiers-nés de votre gros et de
votre menu bétail.
7 C'est là que vous mangerez devant l'Éternel,
votre Dieu, et que, vous et vos familles, vous
ferez servir à votre joie tous les biens par lesquels
l'Éternel, votre Dieu, vous aura bénis.

---

a **12:2** Ex 34:12, 13. De 7:5. b **12:3** Jg 2:2. c **12:5** 2 Ch 7:12.

8 Vous n'agirez donc pas comme nous le faisons
maintenant ici, où chacun fait ce qui lui semble
bon,
9 parce que vous n'êtes point encore arrivés dans
le lieu de repos et dans l'héritage que l'Éternel,
votre Dieu, vous donne.
10 Mais vous passerez le Jourdain, et vous
habiterez dans le pays dont l'Éternel, votre Dieu,
vous mettra en possession; il vous donnera du
repos, après vous avoir délivrés de tous vos enne-
mis qui vous entourent, et vous vous établirez en
sécurité.
11 Alors il y aura un lieu [d]que l'Éternel, votre
Dieu, choisira pour y faire résider son nom. C'est
là que vous présenterez tout ce que je vous or-
donne, vos holocaustes, vos sacrifices, vos dîmes,
vos prémices, et les offrandes choisies que vous
ferez à l'Éternel pour accomplir vos vœux.
12 C'est là que vous vous réjouirez devant
l'Éternel, votre Dieu, vous, vos fils et vos filles,
vos serviteurs et vos servantes, et le Lévite qui
sera dans vos portes; [e]car il n'a ni part ni héritage
avec vous.
13 Garde-toi d'offrir tes holocaustes dans tous les
lieux que tu verras;
14 mais tu offriras tes holocaustes au lieu que
l'Éternel choisira dans l'une de tes tribus, et c'est
là que tu feras tout ce que je t'ordonne.
15 Néanmoins, quand tu en auras le désir, tu
pourras tuer du bétail et manger de la viande
dans toutes tes portes, selon les bénédictions que

---

d **12:11** 1 R 8:29. e **12:12** No 18:20. De 10:9; 18:1.

t'accordera l'Éternel, ton Dieu; celui qui sera impur
et celui qui sera pur pourront en manger, comme
on mange de la gazelle et du cerf.
16 [f]Seulement, vous ne mangerez pas le sang: tu
le répandras sur la terre comme de l'eau.
17 Tu ne pourras pas manger dans tes portes la
dîme de ton blé, de ton moût et de ton huile, ni les
premiers-nés de ton gros et de ton menu bétail, ni
aucune de tes offrandes en accomplissement d'un
vœu, ni tes offrandes volontaires, ni tes prémices.
18 Mais c'est devant l'Éternel, ton Dieu, que tu
les mangeras, dans le lieu que l'Éternel, ton Dieu,
choisira, toi, ton fils et ta fille, ton serviteur et ta
servante, et le Lévite qui sera dans tes portes; et
c'est devant l'Éternel, ton Dieu, que tu feras servir
à ta joie tous les biens que tu posséderas.
19 Aussi longtemps que tu vivras dans ton pays,
garde-toi de délaisser le Lévite.
20 Lorsque l'Éternel, ton Dieu, aura élargi tes
frontières, [g]comme il te l'a promis, et que le désir
de manger de la viande te fera dire: Je voudrais
manger de la viande! Tu pourras en manger,
selon ton désir.
21 Si le lieu que l'Éternel, ton Dieu, aura choisi
pour y placer son nom est éloigné de toi, tu pourras
tuer du gros et du menu bétail, comme je te l'ai
prescrit, et tu pourras en manger dans tes portes
selon ton désir.
22 Tu en mangeras comme on mange de la
gazelle et du cerf; celui qui sera impur, et celui qui

---

f **12:16** Ge 9:4. Lé 7:10. De 15:23. g **12:20** Ge 28:13. Ex 23:31. De 11:24; 19:8.

sera pur en mangeront l'un et l'autre.
23 Seulement, garde-toi de manger le sang, car le
sang, c'est l'âme; et tu ne mangeras pas l'âme avec
la chair.
24 Tu ne le mangeras pas: tu le répandras sur la
terre comme de l'eau.
25 Tu ne le mangeras pas, afin que tu sois
heureux, toi et tes enfants après toi, en faisant ce
qui est droit aux yeux de l'Éternel.
26 Mais les choses que tu voudras consacrer et
les offrandes que tu feras en accomplissement
d'un vœu, tu iras les présenter au lieu qu'aura
choisi l'Éternel.
27 Tu offriras tes holocaustes, la chair et le
sang, sur l'autel de l'Éternel, ton Dieu; dans tes
autres sacrifices, le sang sera répandu sur l'autel de
l'Éternel, ton Dieu, et tu mangeras la chair.
28 Garde et écoute toutes ces choses que je
t'ordonne, afin que tu sois heureux, toi et tes
enfants après toi, à perpétuité, en faisant ce qui est
bien et ce qui est droit aux yeux de l'Éternel, ton
Dieu.

*V. 29-32: cf. De 7:1-6. Jos 23. (Ph 3:17-19.)*

29 Lorsque l'Éternel, ton Dieu, aura exterminé les
nations que tu vas chasser devant toi, lorsque tu
les auras chassées et que tu te seras établi dans leur
pays,
30 garde-toi de te laisser prendre au piège en les
imitant, après qu'elles auront été détruites devant
toi. Garde-toi de t'informer de leurs dieux et de
dire: Comment ces nations servaient-elles leurs
dieux? Moi aussi, je veux faire de même.
31 Tu n'agiras pas ainsi à l'égard de l'Éternel,

ton Dieu; car elles servaient leurs dieux en
faisant toutes les abominations qui sont odieuses
à l'Éternel, et même elles brûlaient au feu leurs fils
et leurs filles en l'honneur de leurs dieux.
32 Vous observerez et vous mettrez en pratique
toutes les choses que je vous ordonne; [h]vous n'y
ajouterez rien, et vous n'en retrancherez rien.

# 13

*Punition de l'idolâtrie au milieu d'Israël*
*V. 1-5: cf. (Mt 24:24. 2 Th 2:9-12.) (Jé 23:9, etc. 2 Pi 2:1-3.) (1 Jn 4:1-6. Ga 1:8.)*

1 S'il s'élève au milieu de toi un prophète ou un
songeur qui t'annonce un signe ou un prodige,
2 et qu'il y ait accomplissement du signe ou du
prodige dont il t'a parlé en disant: Allons après
d'autres dieux, des dieux que tu ne connais point,
et servons-les!
3 tu n'écouteras pas les paroles de ce prophète
ou de ce songeur, car c'est l'Éternel, votre Dieu,
qui vous met à l'épreuve pour savoir si vous aimez
l'Éternel, votre Dieu, de tout votre cœur et de toute
votre âme.
4 Vous irez après l'Éternel, votre Dieu, et vous le
craindrez; vous observerez ses commandements,
vous obéirez à sa voix, [a]vous le servirez, et vous
vous attacherez à lui.
5 Ce prophète ou ce songeur [b]sera puni de mort,
car il a parlé de révolte contre l'Éternel, votre Dieu,
qui vous a fait sortir du pays d'Égypte et vous a
délivrés de la maison de servitude, et il a voulu

---

h **12:32** De 4:2. Pr 30:6. Ap 22:18. a **13:4** De 10:20. b **13:5** De 18:20. Jé 14:15.

te détourner de la voie dans laquelle l'Éternel, ton
Dieu, t'a ordonné de marcher. Tu ôteras ainsi le
mal du milieu de toi.

*V. 6-11: cf. De 17:2-7. Mt 10:34-37.*

6 Si ton [c]frère, fils de ta mère, ou ton fils, ou
ta fille, ou la femme qui repose sur ton sein, ou
ton ami que tu aimes comme toi-même, t'incite
secrètement en disant: Allons, et servons d'autres
dieux! Des dieux que ni toi ni tes pères n'avez
connus,
7 d'entre les dieux des peuples qui vous en-
tourent, près de toi ou loin de toi, d'une extrémité
de la terre à l'autre,
8 tu n'y consentiras pas, et tu ne l'écouteras pas;
tu ne jetteras pas sur lui un regard de pitié, tu ne
l'épargneras pas, et tu ne le couvriras pas.
9 Mais tu le feras mourir; [d]ta main se lèvera la
première sur lui pour le mettre à mort, et la main
de tout le peuple ensuite;
10 tu le lapideras, et il mourra, parce qu'il a
cherché à te détourner de l'Éternel, ton Dieu, qui
t'a fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de
servitude.
11 Il en sera ainsi, afin que [e]tout Israël entende
et craigne, et que l'on ne commette plus un acte
aussi criminel au milieu de toi.

*V. 12-18: cf. (Jos 22:11-20. Jg 20.) Jos 6:17-26.*

12 Si tu entends dire au sujet de l'une des villes
que t'a données pour demeure l'Éternel, ton Dieu:
13 Des gens pervers sont sortis du milieu de toi,
et ont séduit les habitants de leur ville en disant:

---

c **13:6** De 17:2. d **13:9** De 17:7. e **13:11** De 17:13.

Allons, et servons d'autres dieux! Des dieux que
tu ne connais point
14 tu feras des recherches, tu examineras, tu
interrogeras avec soin. La chose est-elle vraie,
le fait est-il établi, cette abomination a-t-elle été
commise au milieu de toi,
15 alors tu frapperas du tranchant de l'épée les
habitants de cette ville, tu la dévoueras par interdit
avec tout ce qui s'y trouvera, et tu en passeras le
bétail au fil de l'épée.
16 Tu amasseras tout le butin au milieu de la
place, et tu brûleras entièrement au feu la ville avec
tout son butin, devant l'Éternel, ton Dieu: elle sera
pour toujours un monceau de ruines, elle ne sera
jamais rebâtie.
17 Rien de ce qui sera dévoué par interdit ne
s'attachera à ta main, afin que l'Éternel revienne
de l'ardeur de sa colère, qu'il te fasse miséricorde
et grâce, et qu'il te multiplie, comme il l'a juré à tes
pères,
18 si tu obéis à la voix de l'Éternel, ton Dieu,
en observant tous ses commandements que je te
prescris aujourd'hui, et en faisant ce qui est droit
aux yeux de l'Éternel, ton Dieu.

# 14

*Les incisions. Les animaux purs et impurs*
*V. 1-21: cf. Lé 11. És 52:11.*

1 Vous êtes les enfants de l'Éternel, votre Dieu.
Vous ne vous ferez point [a]d'incisions et vous ne

a **14:1** Lé 19:27, 28; 21:5.

vous ferez point de place chauve entre les yeux
pour un mort.
2 Car tu es [b]un peuple saint pour l'Éternel, ton
Dieu; et l'Éternel, ton Dieu, t'a choisi, pour que tu
fusses un peuple qui lui appartînt entre tous les
peuples qui sont sur la face de la terre.
3 Tu ne mangeras aucune chose abominable.
4 [c]Voici les animaux que vous mangerez: le
bœuf, la brebis et la chèvre;
5 le cerf, la gazelle et le daim; le bouquetin, le
chevreuil, la chèvre sauvage et la girafe.
6 Vous mangerez de tout animal qui a la corne
fendue, le pied fourchu, et qui rumine.
7 Mais vous ne mangerez pas de ceux qui rumi-
nent seulement, ou qui ont la corne fendue et le
pied fourchu seulement. Ainsi, vous ne mangerez
pas le chameau, le lièvre et le daman, qui rumi-
nent, mais qui n'ont pas la corne fendue: vous les
regarderez comme impurs.
8 Vous ne mangerez pas le porc, qui a la corne
fendue, mais qui ne rumine pas: vous le re-
garderez comme impur. Vous ne mangerez pas
de leur chair, et vous ne toucherez pas leurs corps
morts.
9 Voici les animaux dont vous mangerez parmi
tous ceux qui sont dans les eaux: vous mangerez
de tous ceux qui ont des nageoires et des écailles.
10 Mais vous ne mangerez d'aucun de ceux qui
n'ont pas des nageoires et des écailles: vous les
regarderez comme impurs.
11 Vous mangerez tout oiseau pur.

---

b **14:2** De 7:6; 26:18. c **14:4** Lé 11:2, etc.

12 Mais voici ceux dont vous ne mangerez pas:
l'aigle, l'orfraie et l'aigle de mer;
13 le milan, l'autour, le vautour et ce qui est de
son espèce;
14 le corbeau et toutes ses espèces;
15 l'autruche, le hibou, la mouette, l'épervier et ce
qui est de son espèce;
16 le chat-huant, la chouette et le cygne;
17 le pélican, le cormoran et le plongeon;
18 la cigogne, le héron et ce qui est de son espèce,
la huppe et la chauve-souris.
19 Vous regarderez comme impur tout reptile
qui vole: on n'en mangera point.
20 Vous mangerez tout oiseau pur.
21 Vous ne mangerez d'aucune bête morte; tu la
donneras à l'étranger qui sera dans tes portes, afin
qu'il la mange, ou tu la vendras à un étranger; car
tu es un peuple saint pour l'Éternel, ton Dieu. Tu
ne feras point cuire un [d]chevreau dans le lait de
sa mère.

*Les dîmes*
*V. 22-29: cf. (De 12:17-19; 15:19-23.) De 26:12-15. Mal 3:10-12.*

22 Tu lèveras la dîme de tout ce que produira ta
semence, de ce que rapportera ton champ chaque
année.
23 [e]Et tu mangeras devant l'Éternel, ton Dieu,
dans le lieu qu'il choisira pour y faire résider son
nom, la dîme de ton blé, de ton moût et de ton huile,
et les premiers-nés de ton gros et de ton menu

d **14:21** Ex 23:19; 34:26. e **14:23** De 12:17, 18.

bétail, afin que tu apprennes à craindre toujours
l'Éternel, ton Dieu.
24 Peut-être lorsque l'Éternel, ton Dieu, t'aura
béni, le chemin sera-t-il trop long pour que
tu puisses transporter ta dîme, à cause de ton
éloignement du lieu qu'aura choisi l'Éternel, ton
Dieu, pour y faire résider son nom.
25 Alors, tu échangeras ta dîme contre de l'argent,
tu serreras cet argent dans ta main, et tu iras au
lieu que l'Éternel, ton Dieu, aura choisi.
26 Là, tu achèteras avec [f]l'argent tout ce que
tu désireras, des bœufs, des brebis, du vin et
des liqueurs fortes, tout ce qui te fera plaisir,
tu mangeras devant l'Éternel, ton Dieu, et tu te
réjouiras, toi et ta famille.
27 Tu ne délaisseras point le Lévite qui sera dans
tes portes, car il n'a ni [g]part ni héritage avec toi.
28 Au bout de trois ans, tu sortiras toute la dîme
de tes produits pendant la troisième année, et tu la
déposeras dans tes portes.
29 Alors viendront le Lévite, qui n'a ni part ni
héritage avec toi, l'étranger, l'orphelin et la veuve,
qui seront dans tes portes, et ils mangeront et se
rassasieront, afin que l'Éternel, ton Dieu, te bénisse
dans tous les travaux que tu entreprendras de tes
mains.

# 15

*L'année de relâche, les indigents, les esclaves. Les*

---

f **14:26** Mt 21:12. g **14:27** No 18:20, 24. De 10:9; 12:12; 18:1, 2; 26:12.

*premiers-nés des animaux*

*V. 1-11: cf. (Ex 23:10, 11. Lé 25:1-7.) (Lé 25:35-38. Lu 6:34-36.)*

1 aTous les sept ans, tu feras relâche.
2 Et voici comment s'observera le relâche.
Quand on aura publié le relâche en l'honneur
de l'Éternel, tout créancier qui aura fait un prêt
à son prochain se relâchera de son droit, il ne
pressera pas son prochain et son frère pour le
paiement de sa dette.
3 Tu pourras presser l'étranger; mais tu te
relâcheras de ton droit pour ce qui t'appartiendra
chez ton frère.
4 Toutefois, il n'y aura point d'indigent chez toi,
car l'Éternel te bénira dans le pays que l'Éternel, ton
Dieu, te fera posséder en héritage,
5 pourvu seulement que tu obéisses à la voix
de l'Éternel, ton Dieu, en mettant soigneusement
en pratique tous ces commandements que je te
prescris aujourd'hui.
6 L'Éternel, ton Dieu, te bénira comme il te l'a
dit, btu prêteras à beaucoup de nations, et tu
n'emprunteras point; tu domineras sur beaucoup
de nations, et elles ne domineront point sur toi.
7 S'il y a chez toi quelque indigent d'entre tes
frères, dans l'une de tes portes, au pays que
l'Éternel, ton Dieu, te donne, tu n'endurciras point
ton cœur et tu ne fermeras point ta main devant
ton frère indigent.
8 Mais tu lui ouvriras ta main, et tu lui prêteras
de quoi pourvoir à ses besoins.

---

a **15:1** Ex 21:2. Jé 34:14. b **15:6** De 28:12.

9 Garde-toi d'être assez méchant pour dire en
ton cœur: La septième année, l'année du relâche,
approche! Garde-toi d'avoir un œil sans pitié pour
ton frère indigent et de lui faire un refus. Il crierait
à l'Éternel contre toi, et tu te chargerais d'un péché.
10 [c]Donne-lui, et que ton cœur ne lui donne point
à regret; car, à cause de cela, l'Éternel, ton Dieu,
te bénira dans tous tes travaux et dans toutes tes
entreprises.
11 Il y aura toujours [d]des indigents dans le pays;
c'est pourquoi je te donne ce commandement:
Tu ouvriras ta main à ton frère, au pauvre et à
l'indigent dans ton pays.

*V. 12-18: cf. (Ex 21:1-6. Jé 34:8-17.)*

12 [e]Si l'un de tes frères hébreux, homme ou
femme, se vend à toi, il te servira six années; mais
la septième année, tu le renverras libre de chez toi.
13 Et lorsque tu le renverras libre de chez toi, tu
ne le renverras point à vide;
14 tu lui feras des présents de ton menu bétail, de
ton aire, de ton pressoir, de ce que tu auras par la
bénédiction de l'Éternel, ton Dieu.
15 Tu te souviendras que tu as été esclave au
pays d'Égypte, et que l'Éternel, ton Dieu, t'a racheté;
c'est pourquoi je te donne aujourd'hui ce com-
mandement.
16 Si ton esclave te dit: Je ne veux pas sortir de
chez toi, parce qu'il t'aime, toi et ta maison, et qu'il
se trouve bien chez toi,
17 alors tu prendras [f]un poinçon et tu lui

---

c **15:10** Mt 5:42. Lu 6:35. d **15:11** Mt 26:11. Jn 12:8. e **15:12** Ex 21:2. Jé 34:14. f **15:17** Ex 21:6.

perceras l'oreille contre la porte, et il sera pour
toujours ton esclave. Tu feras de même pour ta
servante.
18 Tu ne trouveras point dur de le renvoyer libre
de chez toi, car il t'a servi six ans, ce qui vaut le
double du salaire d'un mercenaire; et l'Éternel, ton
Dieu, te bénira dans tout ce que tu feras.

*V. 19-23: cf. Ex 13:11-16. De 12:5-7.*

19 gTu consacreras à l'Éternel, ton Dieu, tout
premier-né mâle qui naîtra dans ton gros et dans
ton menu bétail. Tu ne travailleras point avec le
premier-né de ton bœuf, et tu ne tondras point le
premier-né de tes brebis.
20 Tu le mangeras chaque année, toi et ta
famille, devant l'Éternel, ton Dieu, dans le lieu qu'il
choisira.
21 hS'il a quelque défaut, s'il est boiteux ou
aveugle, ou s'il a quelque autre difformité, tu ne
l'offriras point en sacrifice à l'Éternel, ton Dieu.
22 Tu le mangeras dans tes portes; celui qui sera
impur et celui qui sera pur en mangeront l'un et
l'autre, comme on mange de la gazelle et du cerf.
23 iSeulement, tu n'en mangeras pas le sang; tu
le répandras sur la terre comme de l'eau.

# 16

*La célébration des fêtes*

*V. 1-8: cf. (Ex 12:1-28. Lé 23:4-14. No 28:16-25.) (Ps 105:5; 114:1.)*

1 Observe le mois des épis, et célèbre la aPâque en

---

g **15:19** Ex 13:2; 22:29; 34:19. Lé 27:26. No 3:13. h **15:21** Lé 22:10. De 17:1. i **15:23** De 12:16, 23. a **16:1** Ex 12:2. Lé 23:5. No 9:1; 28:16.

l'honneur de l'Éternel, ton Dieu; car c'est dans le
mois des épis que l'Éternel, ton Dieu, t'a fait sortir
d'Égypte, pendant la nuit.
2 Tu sacrifieras la Pâque à l'Éternel, ton Dieu, tes
victimes de menu et de gros bétail, dans le lieu que
l'Éternel choisira pour y faire résider son nom.
3 Pendant la fête, tu [b]ne mangeras pas du
pain levé, mais tu mangeras sept jours des pains
sans levain, du pain d'affliction, car c'est avec
précipitation que tu es sorti du pays d'Égypte: il en
sera ainsi, afin que tu te souviennes toute ta vie du
jour où tu es sorti du pays d'Égypte.
4 On ne verra point chez toi de levain, dans
toute l'étendue de ton pays, pendant sept jours; et
[c]aucune partie des victimes que tu sacrifieras le
soir du premier jour ne sera gardée pendant la
nuit jusqu'au matin.
5 Tu ne pourras point sacrifier la Pâque dans l'un
quelconque des lieux que l'Éternel, ton Dieu, te
donne pour demeure;
6 mais c'est dans le lieu que choisira l'Éternel,
ton Dieu, pour y faire résider son nom, que tu
sacrifieras la Pâque, le soir, au coucher du soleil,
à l'époque de ta sortie d'Égypte.
7 Tu feras cuire la victime, et tu la mangeras
dans le lieu que choisira l'Éternel, ton Dieu. Et le
matin, tu pourras t'en retourner et t'en aller vers
tes tentes.
8 Pendant six jours, tu mangeras des pains sans
levain; et le septième jour, il y aura une assemblée

---

b **16:3** Ex 12:19; 34:18. c **16:4** Ex 12:10.

solennelle en l'honneur de l'Éternel, ton Dieu: tu
ne feras aucun ouvrage.

*V. 9-12: cf. (Lé 23:15-21. No 28:26-31.) (Ps 103:2; 144:13-15.)*

9 [d]Tu compteras sept semaines; dès que la fau-
cille sera mise dans les blés, tu commenceras à
compter sept semaines.
10 Puis tu célébreras la fête des semaines, et
tu feras des offrandes volontaires, selon les
bénédictions que l'Éternel, ton Dieu, t'aura ac-
cordées.
11 Tu te réjouiras devant l'Éternel, ton Dieu, dans
le lieu que l'Éternel, ton Dieu, choisira pour y faire
résider son nom, toi, ton fils et ta fille, ton serviteur
et ta servante, le Lévite qui sera dans tes portes,
et l'étranger, l'orphelin et la veuve qui seront au
milieu de toi.
12 Tu te souviendras que tu as été esclave en
Égypte, et tu observeras et mettras ces lois en
pratique.

*V. 13-17: cf. (Lé 23:33-43. Né 8:13-18.) (Ps 116:12-14. Jn 4:36.)*

13 [e]Tu célébreras la fête des tabernacles pendant
sept jours, quand tu recueilleras le produit de ton
aire et de ton pressoir.
14 Tu te réjouiras à cette fête, toi, ton fils et ta fille,
ton serviteur et ta servante, et le Lévite, l'étranger,
l'orphelin et la veuve qui seront dans tes portes.
15 Tu célébreras la fête pendant sept jours en
l'honneur de l'Éternel, ton Dieu, dans le lieu que
choisira l'Éternel; car l'Éternel, ton Dieu, te bénira

---

d **16:9** Ex 23:16. Lé 23:15. No 28:26. e **16:13** Ex 23:16. Lé 23:34.

dans toutes tes récoltes et dans tout le travail de tes
mains, et tu te livreras entièrement à la joie.
16 [f]Trois fois par année, tous les mâles d'entre
vous se présenteront devant l'Éternel, ton Dieu,
dans le lieu qu'il choisira: à la fête des pains sans
levain, à la fête des semaines, et à la fête des
tabernacles. [g]On ne paraîtra point devant l'Éternel
les mains vides.
17 Chacun donnera ce qu'il pourra, selon les
bénédictions que l'Éternel, ton Dieu, lui aura ac-
cordées.

*L'établissement des juges*
*V. 18-20: cf. 2 Ch 19:5-11. Pr 14:34. Ps 82; 101.*

18 Tu établiras des juges et des magistrats dans
toutes les villes que l'Éternel, ton Dieu, te donne,
selon tes tribus; et ils jugeront le peuple avec
justice.
19 Tu ne porteras atteinte à aucun droit, [h]tu
n'auras point égard à l'apparence des personnes,
et [i]tu ne recevras point de présent, car les présents
aveuglent les yeux des sages et corrompent les
paroles des justes.
20 Tu suivras ponctuellement la justice, afin que
tu vives et que tu possèdes le pays que l'Éternel, ton
Dieu, te donne.

*Les idoles et les statues*
*V. 21-22: cf. Ex 20:4-6. Jn 4:24.*

21 Tu ne fixeras aucune idole de bois à côté de
l'autel que tu élèveras à l'Éternel, ton Dieu.

---

f **16:16** Ex 23:17; 34:23. g **16:16** Ex 23:15. h **16:19** Lé 19:15. De 1:17. i **16:19** Ex 23:8.

22 Tu ne dresseras point des statues, qui sont en
aversion à l'Éternel, ton Dieu.

# 17

*Les actes d'idolâtrie*
*V. 1: cf. Lé 22:17-25. 2 S 24:24.*

1 Tu n'offriras en sacrifice à l'Éternel, ton Dieu,
ni bœuf, ni agneau qui ait [a]quelque défaut ou
difformité; car ce serait en abomination à l'Éternel,
ton Dieu.
*V. 2-7: cf. De 13:6-18. Ga 1:8, 9.*

2 [b]Il se trouvera peut-être au milieu de toi dans
l'une des villes que l'Éternel, ton Dieu, te donne,
un homme ou une femme faisant ce qui est mal
aux yeux de l'Éternel, ton Dieu, et transgressant
son alliance;
3 allant après d'autres dieux pour les servir et se
prosterner devant eux, après le soleil, la lune, ou
toute l'armée des cieux. Ce n'est point là ce que j'ai
commandé.
4 Dès que tu en auras connaissance, dès que tu
l'auras appris, tu feras avec soin des recherches.
La chose est-elle vraie, le fait est-il établi, cette
abomination a-t-elle été commise en Israël,
5 alors tu feras venir à tes portes l'homme ou
la femme qui sera coupable de cette mauvaise
action, et tu lapideras ou puniras de mort cet
homme ou cette femme.

---

a **17:1** Lé 22:20, etc. De 15:21. b **17:2** De 13:6.

6 Celui qui mérite la mort sera exécuté [c]sur la
déposition de deux ou de trois témoins; il ne sera pas
mis à mort sur la déposition d'un seul témoin.
7 [d]La main des témoins se lèvera la première sur
lui pour le faire mourir, et la main de tout le peuple
ensuite. Tu ôteras ainsi le mal du milieu de toi.

*Les jugements*

*V. 8-13: cf. Mal 2:7. Mt 23:2, 3. (Ro 13:1, 2. 1 Pi 2:13, 14.)*

8 Si une cause relative à un meurtre, à un
différend, à une blessure, [e]te paraît trop difficile
à juger et fournit matière à contestation dans tes
portes, tu te lèveras et tu monteras au lieu que
l'Éternel, ton Dieu, choisira.
9 Tu iras vers les sacrificateurs, les Lévites, et
vers celui qui remplira alors les fonctions de juge;
tu les consulteras, et ils te feront connaître la
sentence.
10 Tu te conformeras à ce qu'ils te diront dans
le lieu que choisira l'Éternel, et tu auras soin d'agir
d'après tout ce qu'ils t'enseigneront.
11 Tu te conformeras à la loi qu'ils t'enseigneront
et à la sentence qu'ils auront prononcée; tu ne te
détourneras de ce qu'ils te diront ni à droite ni à
gauche.
12 L'homme qui, par orgueil, n'écoutera pas le
sacrificateur placé là pour servir l'Éternel, ton
Dieu, ou qui n'écoutera pas le juge, cet homme sera
puni de mort. Tu ôteras ainsi le mal du milieu
d'Israël,

---

c **17:6** No 35:30. De 19:15. Mt 18:16. 2 Co 13:1. Hé 10:28. d **17:7** De 13:9. e **17:8** 2 Ch 19:10. Mal 2:7.

13 afin que tout le peuple entende et craigne, et
qu'il ne se livre plus à l'orgueil.

*La royauté*
*V. 14-20: cf. (1 S 8 à 10; 16:1-13.) (1 R 10:14-29; 11:1, etc.) (Ps 2:6. Ap 19:16.)*

14 Lorsque tu seras entré dans le pays que
l'Éternel, ton Dieu, te donne, lorsque tu le
posséderas, que tu y auras établi ta demeure, et que
tu diras: Je veux mettre un roi sur moi, comme
toutes les nations qui m'entourent,
15 tu mettras sur toi un roi que choisira l'Éternel,
ton Dieu, tu prendras un roi du milieu de tes frères,
tu ne pourras pas te donner un étranger, qui ne soit
pas ton frère.
16 Mais qu'il n'ait pas un grand nombre de
chevaux; et qu'il ne ramène pas le peuple en Égypte
pour avoir beaucoup de chevaux; car l'Éternel
vous a dit: Vous ne retournerez plus par ce
chemin-là.
17 Qu'il n'ait pas un grand nombre de femmes,
afin que son cœur ne se détourne point; et qu'il ne
fasse pas de grands amas d'argent et d'or.
18 Quand il s'assiéra sur le trône de son royaume,
il écrira pour lui, dans un livre, une copie de cette
loi, qu'il prendra auprès des sacrificateurs, les
Lévites.
19 Il devra l'avoir avec lui et y lire tous les jours
de sa vie, afin qu'il apprenne à craindre l'Éternel,
son Dieu, à observer et à mettre en pratique toutes
les paroles de cette loi et toutes ces ordonnances;

20 afin que son cœur ne s'élève point au-dessus de
ses frères, et qu'il ne se détourne de ces commande-
ments ni à droite ni à gauche; afin qu'il prolonge
ses jours dans son royaume, lui et ses enfants, au
milieu d'Israël.

# 18

*Les droits des sacrificateurs et des Lévites*
*V. 1-8: cf. No 18. La 3:24.*

1 Les sacrificateurs, les Lévites, la tribu entière de
Lévi, n'auront ni part ni héritage avec Israël; [a]ils se
nourriront des sacrifices consumés par le feu en
l'honneur de l'Éternel et de l'héritage de l'Éternel.
2 Ils n'auront point d'héritage au milieu de leurs
frères: [b]l'Éternel sera leur héritage, comme il le leur
a dit.
3 Voici quel sera le droit des sacrificateurs sur
le peuple, sur ceux qui offriront un sacrifice, un
bœuf ou un agneau: on donnera au sacrificateur
l'épaule, les mâchoires et l'estomac.
4 Tu lui donneras les prémices de ton blé, de ton
moût et de ton huile, et les prémices de la toison de
tes brebis;
5 car c'est lui que l'Éternel, ton Dieu, a choisi
entre toutes les tribus, pour qu'il fasse le service
au nom de l'Éternel, lui et ses fils, à toujours.
6 Lorsque le Lévite quittera l'une de tes portes, le
lieu quelconque où il demeure en Israël, pour se
rendre, selon la plénitude de son désir, au lieu que
choisira l'Éternel,

---

a **18:1** No 18:20. De 10:9. 1 Co 9:13. b **18:2** No 18:20, etc. De 10:9. Éz 44:28.

7 et qu'il fera le service au nom de l'Éternel,
ton Dieu, comme tous ses frères les Lévites qui se
tiennent là devant l'Éternel,
8 il recevra pour sa nourriture une portion égale
à la leur, et jouira, en outre, des revenus de la
vente de son patrimoine.

*La divination et la magie*

*V. 9-14: cf. Lé 20:1-6, 27. (2 R 17:15, 17. 2 Ch 33:6.) Ép 5:11.*

9 Lorsque tu seras entré dans le pays que
l'Éternel, ton Dieu, te donne, tu n'apprendras point
à imiter les abominations de ces nations-là.
10 Qu'on ne trouve chez toi personne [c]qui fasse
passer son fils ou sa fille par le feu, [d]personne qui
exerce le métier de devin, d'astrologue, d'augure,
de magicien,
11 d'enchanteur, personne qui consulte ceux qui
évoquent les esprits ou disent la bonne aventure,
personne qui interroge les morts.
12 Car quiconque fait ces choses est en abomina-
tion à l'Éternel; et c'est à cause de ces abominations
que l'Éternel, ton Dieu, va chasser ces nations
devant toi.
13 Tu seras entièrement à l'Éternel, ton Dieu.
14 Car ces nations que tu chasseras écoutent les
astrologues et les devins; mais à toi, l'Éternel, ton
Dieu, ne le permet pas.

*Les prophètes*

*V. 15-22: cf. (Ac 3:22-26. Hé 3:1-14.) (Jé 28. De 13:1-5.) (Jn 4:29; 9:17.)*

---

c **18:10** Lé 18:21. d **18:10** Lé 20:27. 1 S 28:7. És 8:19.

15 [e]L'Éternel, ton Dieu, te suscitera du milieu de
toi, d'entre tes frères, un prophète comme moi:
vous l'écouterez!
16 Il répondra ainsi à la demande que tu fis à
l'Éternel, ton Dieu, à Horeb, le jour de l'assemblée,
quand tu disais: [f]Que je n'entende plus la voix de
l'Éternel, mon Dieu, et que je ne voie plus ce grand
feu, afin de ne pas mourir.
17 L'Éternel me dit: Ce qu'ils ont dit est bien.
18 Je leur susciterai du milieu de leurs frères
un prophète comme toi, je mettrai mes paroles
dans sa bouche, [g]et il leur dira tout ce que je lui
commanderai.
19 Et si quelqu'un n'écoute pas mes paroles qu'il
dira en mon nom, c'est moi qui lui en demanderai
compte.
20 Mais [h]le prophète qui aura l'audace de dire en
mon nom une parole que je ne lui aurai point com-
mandé de dire, ou qui parlera au nom d'autres
dieux, ce prophète-là sera puni de mort.
21 Peut-être diras-tu dans ton cœur: Comment
connaîtrons-nous la parole que l'Éternel n'aura
point dite?
22 Quand ce que dira le prophète n'aura pas lieu
et n'arrivera pas, ce sera une parole que l'Éternel
n'aura point dite. C'est par audace que le prophète
l'aura dite: n'aie pas peur de lui.

# 19

---

e **18:15** Jn 1:46. Ac 3:22; 7:37. f **18:16** Ex 20:19. De 5:25. Hé 12:19.
g **18:18** Jn 4:25. h **18:20** De 13:5. Jé 14:14.

*Les villes de refuge*
*V. 1-13: cf. (No 35:9, etc. Jos 20.) Ps 72:14.*

1 Lorsque l'Éternel, ton Dieu, aura exterminé les
nations dont l'Éternel, ton Dieu, te donne le pays,
lorsque tu les auras chassées et que tu habiteras
dans leurs villes et dans leurs maisons,
2 [a]tu séparera trois villes au milieu du pays dont
l'Éternel, ton Dieu, te donne la possession.
3 Tu établiras des routes, et tu diviseras en trois
parties le territoire du pays que l'Éternel, ton Dieu,
va te donner en héritage. Il en sera ainsi afin que
tout meurtrier puisse s'enfuir dans ces villes.
4 Cette loi s'appliquera au meurtrier qui
s'enfuira là pour sauver sa vie, [b]lorsqu'il aura
involontairement tué son prochain, sans avoir
été auparavant son ennemi.
5 Un homme, par exemple, va couper du bois
dans la forêt avec un autre homme; la hache
en main, il s'élance pour abattre un arbre; le fer
échappe du manche, atteint le compagnon de cet
homme, et lui donne la mort. Alors il s'enfuira
dans l'une de ces villes pour sauver sa vie,
6 de peur que le vengeur du sang, échauffé par
la colère et poursuivant le meurtrier, ne finisse
par l'atteindre s'il y avait à faire beaucoup de
chemin, et ne frappe mortellement celui qui ne
mérite pas la mort, puisqu'il n'était point auparavant l'ennemi de son prochain.
7 C'est pourquoi je te donne cet ordre: Tu
sépareras trois villes.

---

a **19:2** Ex 21:13. No 35:9, etc. Jos 20:2. b **19:4** Ex 21:13. De 4:41, 42.

8 Lorsque l'Éternel, ton Dieu, aura élargi tes frontières, comme il l'a juré à tes pères, et qu'il t'aura
donné tout le pays qu'il a [c]promis à tes pères de te
donner,
9 pourvu que tu observes et mettes en pratique
tous ces commandements que je te prescris aujourd'hui, en sorte que tu aimes l'Éternel, ton Dieu,
et que tu marches toujours dans ses voies, tu
ajouteras [d]encore trois villes à ces trois-là,
10 afin que le sang innocent ne soit pas répandu
au milieu du pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne
pour héritage, et que tu ne sois pas coupable de
meurtre.
11 Mais [e]si un homme s'enfuit dans une de
ces villes, après avoir dressé des embûches à son
prochain par inimitié contre lui, après l'avoir attaqué et frappé de manière à causer sa mort,
12 les anciens de sa ville l'enverront saisir et le
livreront entre les mains du vengeur du sang, afin
qu'il meure.
13 Tu ne jetteras pas sur lui un regard de pitié,
tu feras disparaître d'Israël le sang innocent, et tu
seras heureux.

*Le déplacement des bornes. Les faux témoins*

*V. 14-21: cf. De 27:17. (Ex 23:1. Pr 19:5, 9.) Ps 101:8.*

14 [f]Tu ne reculeras point les bornes de ton
prochain, posées par tes ancêtres, dans l'héritage
que tu auras au pays dont l'Éternel, ton Dieu, te
donne la possession.

---

c **19:8** Ge 28:13. De 12:20. d **19:9** Jos 20:7. e **19:11** Ge 9:6. Ex 21:12, 14. Lé 24:17. No 35:16. f **19:14** Pr 22:28.

15 gUn seul témoin ne suffira pas contre un
homme pour constater un crime ou un péché, quel
qu'il soit; un fait ne pourra s'établir que hsur la
déposition de deux ou de trois témoins.
16 Lorsqu'un faux témoin s'élèvera contre
quelqu'un pour l'accuser d'un crime,
17 les deux hommes en contestation
comparaîtront devant l'Éternel, devant les
sacrificateurs et les juges alors en fonction.
18 Les juges feront avec soin des recherches. Le
témoin est-il un faux témoin, a-t-il fait contre son
frère une fausse déposition,
19 ialors vous le traiterez comme il avait dessein
de traiter son frère. Tu ôteras ainsi le mal du milieu
de toi.
20 Les autres entendront et craindront, et l'on ne
commettra plus un acte aussi criminel au milieu
de toi.
21 Tu ne jetteras aucun regard de pitié: jœil pour
œil, dent pour dent, main pour main, pied pour
pied.

# 20

*Les exemptions du service militaire*

*V. 1-9: cf. No 10:8, 9. (2 Ch 32:6-8. Ps 20:8.) Jg 7:3. Ps 119:113. 2 Ti 2:3, 4.*

1 Lorsque tu iras à la guerre contre tes ennemis,
et que tu verras des chevaux et des chars, et un
peuple plus nombreux que toi, tu ne les craindras

---

g **19:15** No 35:50. De 17:6. Mt 18:16. h **19:15** De 17:5. Jn 8:17. 2 Co 13:1. Hé 10:28. i **19:19** Pr 19:5. j **19:21** Ex 21:23. Lé 24:20. Mt 5:38.

point; car l'Éternel, ton Dieu, qui t'a fait monter du
pays d'Égypte, est avec toi.
2 A l'approche du combat, le sacrificateur
s'avancera et parlera au peuple.
3 Il leur dira: Écoute, Israël! Vous allez au-
jourd'hui livrer bataille à vos ennemis. Que votre
cœur ne se trouble point; soyez sans crainte, ne
vous effrayez pas, ne vous épouvantez pas devant
eux.
4 Car l'Éternel, votre Dieu, marche avec vous,
pour combattre vos ennemis, pour vous sauver.
5 Les officiers parleront ensuite au peuple et
diront: Qui est-ce qui a bâti une maison neuve,
et ne s'y est point encore établi? Qu'il s'en aille et
retourne chez lui, de peur qu'il ne meure dans la
bataille et qu'un autre ne s'y établisse.
6 Qui est-ce qui a planté une vigne, et [a]n'en a
point encore joui? Qu'il s'en aille et retourne chez
lui, de peur qu'il ne meure dans la bataille et qu'un
autre n'en jouisse.
7 Qui est-ce qui [b]a fiancé une femme, et ne l'a
point encore prise? Qu'il s'en aille et retourne
chez lui, de peur qu'il ne meure dans la bataille et
qu'un autre ne la prenne.
8 Les officiers continueront à parler au peuple,
et diront: [c]Qui est-ce qui a peur et manque de
courage? Qu'il s'en aille et retourne chez lui, afin
que ses frères ne se découragent pas comme lui.
9 Quand les officiers auront achevé de parler au
peuple, ils placeront les chefs des troupes à la tête
du peuple.

---

a **20:6** Lé 19:23, 24, 25. b **20:7** De 24:5. c **20:8** Jg 7:3.

*Le siège des villes*
*V. 10-20: cf. No 31. (De 7:1-4, 16. Jos 10; 11.)*

10 Quand tu t'approcheras d'une ville pour
l'attaquer, tu lui offriras la paix.
11 Si elle accepte la paix et t'ouvre ses portes,
tout le peuple qui s'y trouvera te sera tributaire et
asservi.
12 Si elle n'accepte pas la paix avec toi et qu'elle
veuille te faire la guerre, alors tu l'assiégeras.
13 Et après que l'Éternel, ton Dieu, l'aura livrée
entre tes mains, tu en feras passer tous les mâles
au fil de l'épée.
14 Mais tu prendras pour toi les femmes, les
enfants, le bétail, tout ce qui sera dans la ville,
tout son butin, et tu mangeras les dépouilles de tes
ennemis que l'Éternel, ton Dieu, t'aura livrés.
15 C'est ainsi que tu agiras à l'égard de toutes les
villes qui sont très éloignées de toi, et qui ne font
point partie des villes de ces nations-ci.
16 Mais dans les villes de ces peuples dont
l'Éternel, ton Dieu, te donne le pays pour héritage,
[d]tu ne laisseras la vie à rien de ce qui respire.
17 Car tu dévoueras ces peuples par interdit,
les Héthiens, les Amoréens, les Cananéens, les
Phéréziens, les Héviens, et les Jébusiens, comme
l'Éternel, ton Dieu, te l'a ordonné,
18 afin qu'ils ne vous apprennent pas à imiter
toutes les abominations qu'ils font pour leurs
dieux, et que vous ne péchiez point contre l'Éternel,
votre Dieu.

---

d **20:16** No 33:52. De 7:1, 2.

19 Si tu fais un long siège pour t'emparer d'une
ville avec laquelle tu es en guerre, tu ne détruiras
point les arbres en y portant la hache, tu t'en
nourriras et tu ne les abattras point; car l'arbre
des champs est-il un homme pour être assiégé par
toi?
20 Mais tu pourras détruire et abattre les arbres
que tu sauras ne pas être des arbres servant à la
nourriture, et en construire des retranchements
contre la ville qui te fait la guerre, jusqu'à ce
qu'elle succombe.

# 21

*Les meurtres dont les auteurs sont inconnus*
*V. 1-9: cf. (No 35:30-34. 2 R 24:4.) Ps 101:3; 139:19, 23. 1 Co 4:4.*

1 Si, dans le pays dont l'Éternel, ton Dieu, te
donne la possession, l'on trouve étendu au milieu
d'un champ un homme tué, sans que l'on sache
qui l'a frappé,
2 tes anciens et tes juges iront mesurer les dis-
tances à partir du cadavre jusqu'aux villes des
environs.
3 Quand on aura déterminé la ville la plus rap-
prochée du cadavre, les anciens de cette ville
prendront une génisse qui n'ait point servi au
travail et qui n'ait point tiré au joug.
4 Ils feront descendre cette génisse vers un tor-
rent qui jamais ne tarisse et où il n'y ait ni culture
ni semence; et là, ils briseront la nuque à la génisse,
dans le torrent.
5 Alors s'approcheront les sacrificateurs, fils de
Lévi; car l'Éternel, ton Dieu, les a choisis pour qu'ils

le servent et qu'ils bénissent au nom de l'Éternel,
et ce sont eux qui doivent prononcer sur toute
contestation et sur toute blessure.
6 Tous les anciens de cette ville la plus rap-
prochée du cadavre laveront leurs mains sur la
génisse à laquelle on a brisé la nuque dans le
torrent.
7 Et prenant la parole, ils diront: Nos mains
n'ont point répandu ce sang et nos yeux ne l'ont
point vu répandre.
8 Pardonne, ô Éternel! À ton peuple d'Israël, que
tu as racheté; n'impute pas le sang innocent à ton
peuple d'Israël, et ce sang ne lui sera point imputé.
9 Ainsi, tu dois faire disparaître du milieu de toi
le sang innocent, en faisant ce qui est droit aux
yeux de l'Éternel.

*Les prisonnières de guerre. Les droits des premiers-nés*

*V. 10-17: cf. De 20:10-14. Ex 21:7-11.*

10 Lorsque tu iras à la guerre contre tes ennemis,
si l'Éternel les livre entre tes mains, et que tu leur
fasses des prisonniers,
11 peut-être verras-tu parmi les captives une
femme belle de figure, et auras-tu le désir de la
prendre pour femme.
12 Alors tu l'amèneras dans l'intérieur de ta mai-
son. Elle se rasera la tête et se fera les ongles,
13 elle quittera les vêtements qu'elle portait
quand elle a été prise, elle demeurera dans ta mai-
son, et elle pleurera son père et sa mère pendant un
mois. Après cela, tu iras vers elle, tu l'auras en ta
possession, et elle sera ta femme.

14 Si elle cesse de te plaire, tu la laisseras aller
où elle voudra, tu ne pourras pas la vendre pour
de l'argent ni la traiter comme esclave, parce que
tu l'auras humiliée.
15 Si un homme, qui a deux femmes, aime l'une
et n'aime pas l'autre, et s'il en a des fils dont le
premier-né soit de la femme qu'il n'aime pas,
16 il ne pourra point, quand il partagera son bien
entre ses fils, reconnaître comme premier-né le
fils de celle qu'il aime, à la place du fils de celle
qu'il n'aime pas, et qui est le premier-né.
17 Mais il reconnaîtra pour premier-né le fils de
celle qu'il n'aime pas, et [a]lui donnera sur son bien
une portion double; car ce fils est [b]les prémices de
sa vigueur, le droit d'aînesse lui appartient.

*Les enfants rebelles*

*V. 18-21: cf. (Ex 20:12; 21:15, 17. Pr 23:19-22; 30:17.) (2 S 18:14, 15, 33.)*

18 Si un homme a un fils indocile et rebelle,
n'écoutant ni la voix de son père, ni la voix de sa
mère, et ne leur obéissant pas même après qu'ils
l'ont châtié,
19 le père et la mère le prendront, et le mèneront
vers les anciens de sa ville et à la porte du lieu qu'il
habite.
20 Ils diront aux anciens de sa ville: Voici
notre fils qui est indocile et rebelle, qui n'écoute
pas notre voix, et qui se livre à des excès et à
l'ivrognerie.

---

a **21:17** 1 Ch 5:1. b **21:17** Ge 49:3.

21 Et tous les hommes de sa ville le lapideront, et
il mourra. Tu ôteras ainsi le mal du milieu de toi,
afin que tout Israël entende et craigne.

*Les cadavres des pendus*
*V. 22-23: cf. (No 25:4. Jos 8:29.) Ga 3:13.*

22 Si l'on fait mourir un homme qui a commis un
crime digne de mort, et que tu l'aies pendu à un
bois,
23 son cadavre ne passera point la nuit sur le
bois; mais tu l'enterreras le jour même, car celui
qui est pendu est un objet de malédiction auprès de
[c]Dieu, et tu ne souilleras point le pays que l'Éternel,
ton Dieu, te donne pour héritage.

# 22

*Les animaux et les objets égarés*
*V. 1-4: cf. (Ex 23:4, 5. Mt 7:12.)*

1 Si tu vois s'égarer [a]le bœuf ou la brebis de ton
frère, tu ne t'en détourneras point, tu les ramèneras
à ton frère.
2 Si ton frère n'habite pas près de toi, et que tu
ne le connaisses pas, tu recueilleras l'animal dans
ta maison et il restera chez toi jusqu'à ce que ton
frère le réclame; et alors tu le lui rendras.
3 Tu feras de même pour son âne, tu feras de
même pour son vêtement, tu feras de même pour
tout objet qu'il aurait perdu et que tu trouverais;
tu ne devras point t'en détourner.
4 Si tu vois l'âne de ton frère ou son bœuf tombé
dans le chemin, tu ne t'en détourneras point, tu
l'aideras à le relever.

---

c **21:23** Ga 3:13. a **22:1** Ex 23:4.

*Les travestissements. Les nids d'oiseaux. Les maisons neuves. Le mélange dans les semences et dans les tissus*

*V. 5-12: cf. (Lé 22:27, 28; 19:19. No 15:38-40.) 1 Co 14:33, 40.*

5 Une femme ne portera point un habillement
d'homme, et un homme ne mettra point des
vêtements de femme; car quiconque fait ces choses
est en abomination à l'Éternel, ton Dieu.
6 Si tu rencontres dans ton chemin un nid
d'oiseau, sur un arbre ou sur la terre, avec des
petits ou des œufs, et la mère couchée sur les petits
ou sur les œufs, tu ne prendras pas la mère et les
petits,
7 tu laisseras aller la mère et tu ne prendras
que les petits, afin que tu sois heureux et que tu
prolonges tes jours.
8 Si tu bâtis une maison neuve, tu feras une
balustrade autour de ton toit, afin de ne pas mettre du sang sur ta maison, dans le cas où il en
tomberait quelqu'un.
9 Tu ne [b]sèmeras point dans ta vigne diverses
semences, de peur que tu ne jouisses ni du produit
de ce que tu auras semé ni du produit de la vigne.
10 Tu ne laboureras point avec un bœuf et un âne
attelés ensemble.
11 Tu ne porteras point un vêtement tissé de
diverses espèces de fils, de laine et de lin réunis
ensemble.
12 [c]Tu mettras des franges aux quatre coins du
vêtement dont tu te couvriras.

*V. 13-21: cf. No 5:11-31.*

---

b **22:9** Lé 19:19. c **22:12** No 15:38. Mt 23:5.

13 Si un homme, qui a pris une femme et est
allé vers elle, éprouve ensuite de l'aversion pour sa
personne,
14 s'il lui impute des choses criminelles et porte
atteinte à sa réputation, en disant: J'ai pris cette
femme, je me suis approché d'elle, et je ne l'ai pas
trouvée vierge,
15 alors le père et la mère de la jeune femme
prendront les signes de sa virginité et les pro-
duiront devant les anciens de la ville, à la porte.
16 Le père de la jeune femme dira aux anciens:
J'ai donné ma fille pour femme à cet homme, et il
l'a prise en aversion;
17 il lui impute des choses criminelles, en disant:
Je n'ai pas trouvé ta fille vierge. Or voici les
signes de virginité de ma fille. Et ils déploieront son
vêtement devant les anciens de la ville.
18 Les anciens de la ville saisiront alors cet
homme et le châtieront;
19 et, parce qu'il a porté atteinte à la réputation
d'une vierge d'Israël, ils le condamneront à une
amende de cent sicles d'argent, qu'ils donneront
au père de la jeune femme. Elle restera sa femme,
et il ne pourra pas la renvoyer, tant qu'il vivra.
20 Mais si le fait est vrai, si la jeune femme ne
s'est point trouvée vierge,
21 on fera sortir la jeune femme à l'entrée de
la maison de son père; elle sera lapidée par les
gens de la ville, et elle mourra, parce qu'elle a
commis une infamie en Israël, en se prostituant
dans la maison de son père. Tu ôteras ainsi le mal
du milieu de toi.

*V. 22-30: cf. Lé 20:10, 11. Hé 13:4. 1 Th 4:3-7.*

22 [d]Si l'on trouve un homme couché avec une
femme mariée, ils mourront tous deux, l'homme
qui a couché avec la femme, et la femme aussi. Tu
ôteras ainsi le mal du milieu d'Israël.
23 Si une jeune fille vierge est fiancée, et qu'un
homme la rencontre dans la ville et couche avec
elle,
24 vous les amènerez tous deux à la porte de la
ville, vous les lapiderez, et ils mourront, la jeune
fille pour n'avoir pas crié dans la ville, et l'homme
pour avoir déshonoré la femme de son prochain.
Tu ôteras ainsi le mal du milieu de toi.
25 Mais si c'est dans les champs que cet homme
rencontre la jeune femme fiancée, lui fait violence
et couche avec elle, l'homme qui aura couché avec
elle sera seul puni de mort.
26 Tu ne feras rien à la jeune fille; elle n'est pas
coupable d'un crime digne de mort, car il en est de
ce cas comme de celui où un homme se jette sur
son prochain et lui ôte la vie.
27 La jeune fille fiancée, que cet homme a ren-
contrée dans les champs, a pu crier sans qu'il y ait
eu personne pour la secourir.
28 Si un homme rencontre une jeune fille vierge
non fiancée, lui fait violence et couche avec elle, et
qu'on vienne à les surprendre,
29 l'homme qui aura couché avec elle donnera
au père de la jeune fille [e]cinquante sicles d'argent;
et, parce qu'il l'a déshonorée, il la prendra pour
femme, et il ne pourra pas la renvoyer, tant qu'il
vivra.
30 Nul ne prendra la femme de son père, et ne

---

d **22:22** Lé 20:10. e **22:29** Ex 22:16.

soulèvera la couverture de son père.

# 23

*Les personnes qui devaient être exclues de l'assemblée*

*V. 1-8: cf. Lé 21:17-23. Né 13:1-9. (Ap 7:4; 14:3.)*

1 Celui dont les testicules ont été écrasés ou
l'urètre coupé n'entrera point dans l'assemblée de
l'Éternel.
2 Celui qui est issu d'une union illicite n'entrera
point dans l'assemblée de l'Éternel; même
sa dixième génération n'entrera point dans
l'assemblée de l'Éternel.
3 [a]L'Ammonite et le Moabite n'entreront point
dans l'assemblée de l'Éternel, même à la dixième
génération et à perpétuité,
4 parce qu'ils ne sont pas venus au-devant de
vous avec du pain et de l'eau, sur le chemin, lors de
votre sortie d'Égypte, et parce qu'ils ont fait venir
contre toi à prix d'argent [b]Balaam, fils de Beor, de
Pethor en Mésopotamie, pour qu'il te maudisse.
5 Mais l'Éternel, ton Dieu, n'a point voulu écouter
Balaam; et l'Éternel, ton Dieu, a changé pour toi la
malédiction en bénédiction, parce que tu es aimé de
l'Éternel, ton Dieu.
6 Tu n'auras souci ni de leur prospérité ni de leur
bien-être, tant que tu vivras, à perpétuité.
7 Tu n'auras point en abomination l'Édomite, car
il est ton frère; tu n'auras point en abomination
l'Égyptien, car tu as été étranger dans son pays:

---

a **23:3** Né 13:1. b **23:4** No 22:3, 4, 5, etc.

8 les fils qui leur naîtront à la troisième génération
entreront dans l'assemblée de l'Éternel.

*La pureté dans les camps*
*V. 9-14: cf. (No 5:1-4. Lé 11:44, 45.)*

9 Lorsque tu camperas contre tes ennemis,
garde-toi de toute chose mauvaise.
10 S'il y a chez toi un homme qui ne soit pas
pur, par suite d'un accident nocturne, il sortira du
camp, et n'entrera point dans le camp;
11 sur le soir il se lavera dans l'eau, et après le
coucher du soleil il pourra rentrer au camp.
12 Tu auras un lieu hors du camp, et c'est là
dehors que tu iras.
13 Tu auras parmi ton bagage un instrument,
dont tu te serviras pour faire un creux et recouvrir
tes excréments, quand tu voudras aller dehors.
14 Car l'Éternel, ton Dieu, marche au milieu de
ton camp pour te protéger et pour livrer tes en-
nemis devant toi; ton camp devra donc être saint,
afin que l'Éternel ne voie chez toi rien d'impur, et
qu'il ne se détourne point de toi.

*Les esclaves fugitifs. Les dons provenant de l'impureté*
*V. 15-18: cf. (Lé 19:29; 18:24-30.)*

15 Tu ne livreras point à son maître un esclave
qui se réfugiera chez toi, après l'avoir quitté.
16 Il demeurera chez toi, au milieu de toi, dans le
lieu qu'il choisira, dans l'une de tes villes, où bon
lui semblera: tu ne l'opprimeras point.

17 Il n'y aura aucune prostituée parmi les filles
d'Israël, et il n'y aura aucun prostitué parmi les fils
d'Israël.
18 Tu n'apporteras point dans la maison de
l'Éternel, ton Dieu, le salaire d'une prostituée ni le
prix d'un chien, pour l'accomplissement d'un vœu
quelconque; car l'un et l'autre sont en abomina-
tion à l'Éternel, ton Dieu.

*Les prêts à intérêt*
*V. 19-20: cf. Lé 25:35-38. (Jn 13:34-35.)*

19 Tu n'exigeras de ton frère aucun [c]intérêt ni
pour argent, ni pour vivres, ni pour rien de ce qui
se prête à intérêt.
20 Tu pourras tirer un intérêt de l'étranger, mais
tu n'en tireras point de ton frère, afin que l'Éternel,
ton Dieu, te bénisse dans tout ce que tu entrepren-
dras au pays dont tu vas entrer en possession.

*Les vœux. Les raisins et les épis*
*V. 21-25: cf. (Ec 5:3-5. No 30:2-17.)*

21 Si tu fais [d]un vœu à l'Éternel, ton Dieu, tu
ne tarderas point à l'accomplir: car l'Éternel, ton
Dieu, t'en demanderait compte, et tu te chargerais
d'un péché.
22 Si tu t'abstiens de faire un vœu, tu ne commet-
tras pas un péché.
23 Mais tu observeras et tu accompliras ce qui
sortira de tes lèvres, par conséquent les vœux que
tu feras volontairement à l'Éternel, ton Dieu, et que
ta bouche aura prononcés.

---

c **23:19** Ex 22:25. Lé 25:36. Né 5:2, etc. Lu 6:34, 35. d **23:21** No 30:2.

24 Si tu entres dans la vigne de ton prochain,
tu pourras à ton gré manger des raisins et t'en
rassasier; mais tu n'en mettras point dans ton
vase.
25 Si tu entres dans [e]les blés de ton prochain,
tu pourras cueillir des épis avec la main, mais
tu n'agiteras point la faucille sur les blés de ton
prochain.

# 24

*Le divorce*
*V. 1-4: cf. (Mt 5:31, 32; 19:3-9.)*

1 Lorsqu'un homme aura pris et épousé une
femme qui viendrait à ne pas trouver grâce à
ses yeux, parce qu'il a découvert en elle quelque
chose de honteux, il écrira pour elle [a]une lettre de
divorce, et, après la lui avoir remise en main, il la
renverra de sa maison.
2 Elle sortira de chez lui, s'en ira, et pourra
devenir la femme d'un autre homme.
3 Si ce dernier homme la prend en aversion, écrit
pour elle une lettre de divorce, et, après la lui avoir
remise en main, la renvoie de sa maison; ou bien,
si ce dernier homme qui l'a prise pour femme
vient à mourir,
4 alors le premier mari qui l'avait renvoyée ne
pourra pas la reprendre pour femme après qu'elle
a été souillée, car c'est une abomination devant
l'Éternel, et tu ne chargeras point de péché le pays
que l'Éternel, ton Dieu, te donne pour héritage.

---

e **23:25** Mt 12:1. a **24:1** Mt 5:31; 19:7. Mc 10:4.

*Le nouveau marié exempté du service militaire. Les prêts sur gages. Le vol d'un homme. Les lépreux*
*V. 5-9: cf. De 20:7. Ex 21:16. (Lé 13; 14.)*

5 Lorsqu'un homme sera nouvellement [b]marié,
il n'ira point à l'armée, et on ne lui imposera au-
cune charge; il sera exempté par raison de famille
pendant un an, et il réjouira la femme qu'il a prise.
6 On ne prendra point pour gage les deux
meules, ni la meule de dessus; car ce serait pren-
dre pour gage la vie même.
7 Si l'on trouve un homme qui ait [c]dérobé l'un de
ses frères, l'un des enfants d'Israël, qui en ait fait
son esclave ou qui l'ait vendu, ce voleur sera puni
de mort. Tu ôteras ainsi le mal du milieu de toi.
8 Prends garde à la plaie de la lèpre, afin de bien
observer et de faire tout ce que vous enseigneront
les sacrificateurs, les Lévites; vous aurez soin
d'agir d'après les ordres [d]que je leur ai donnés.
9 Souviens-toi de ce que l'Éternel, ton Dieu, fit
à [e]Marie pendant la route, lors de votre sortie
d'Égypte.

*Les mercenaires. Les droits de l'étranger, de l'orphelin et de la veuve*
*V. 10-18: cf. Ex 22:26, 27, 21-24. (Lé 19:13. Ja 5:4. Mal 3:5.) Ps 146:7, 9.*

10 Si tu fais à ton prochain un prêt quelconque,
tu n'entreras point dans sa maison pour te saisir
de son gage;
11 tu resteras dehors, et celui à qui tu fais le prêt
t'apportera le gage dehors.

---

b **24:5** De 20:7. c **24:7** Ex 21:16. d **24:8** Lé 13:2. e **24:9** No 12:10.

12 Si cet homme est pauvre, tu ne te coucheras
point, en retenant son gage;
13 tu le lui [f]rendras au coucher du soleil, afin
qu'il couche dans son vêtement et qu'il te bénisse;
et cela te sera imputé à justice devant l'Éternel, ton
Dieu.
14 Tu [g]n'opprimeras point le mercenaire, pau-
vre et indigent, qu'il soit l'un de tes frères, ou l'un
des étrangers demeurant dans ton pays, dans tes
portes.
15 Tu lui donneras le salaire de sa journée avant
le coucher du soleil; car il est pauvre, et il lui
tarde de le recevoir. Sans cela, il crierait à l'Éternel
contre toi, et tu te chargerais d'un péché.
16 On ne fera point mourir les pères [h]pour les
enfants, et l'on ne fera point mourir les enfants
pour les pères; on fera mourir chacun pour son
péché.
17 Tu ne porteras point atteinte au droit de
[i]l'étranger et de l'orphelin, et tu ne prendras point
en gage le vêtement de la veuve.
18 Tu te souviendras que tu as été esclave en
Égypte, et que l'Éternel, ton Dieu, t'a racheté; c'est
pourquoi je te donne ces commandements à met-
tre en pratique.

*V. 19-22: cf. Lé 19:9, 10. Ps 68:6.*

19 Quand tu [j]moissonneras ton champ, et que
tu auras oublié une gerbe dans le champ, tu
ne retourneras point la prendre: elle sera pour

---

f **24:13** Ex 22:26. g **24:14** Lé 19:13. Ja 5:4. h **24:16** 2 Ch 14:6. 2 Ch 25:4. Jé 31:30. Éz 18:20. i **24:17** Ex 22:21, 22. Pr 22:22. És 1:23. Jé 5:28; 22:3. Éz 22:29. Za 7:10. j **24:19** Lé 19:9; 23:22.

l'étranger, pour l'orphelin et pour la veuve, afin
que l'Éternel, ton Dieu, te bénisse dans tout le tra-
vail de tes mains.
20 Quand tu secoueras tes oliviers, tu ne
cueilleras point ensuite les fruits restés aux
branches: ils seront pour l'étranger, pour
l'orphelin et pour la veuve.
21 Quand tu vendangeras ta vigne, tu ne
cueilleras point ensuite les grappes qui y seront
restées: elles seront pour l'étranger, pour l'orphelin
et pour la veuve.
22 Tu te souviendras que tu as été esclave dans
le pays d'Égypte; c'est pourquoi je te donne ces
commandements à mettre en pratique.

# 25

*Les querelles*
*V. 1-4: cf. 2 Co 11:24. 1 Co 9:9-11.*

1 Lorsque des hommes, ayant entre eux une
querelle, se présenteront en justice pour être jugés,
on absoudra l'innocent, et l'on condamnera le
coupable.
2 Si le coupable mérite d'être battu, le juge le fera
étendre par terre et frapper en sa présence d'un
nombre de coups proportionné à la gravité de sa
faute.
3 Il ne lui fera pas donner plus de [a]quarante
coups, de peur que, si l'on continuait à le frapper
en allant beaucoup au-delà, ton frère ne fût avili à
tes yeux.

---

a **25:3** 2 Co 11:24.

4 Tu [b]n'emmuselleras point le bœuf, quand il
foulera le grain.

*Le mariage entre beau-frère et belle-sœur*
*V. 5-12: cf. (Ge 38:7-11. Ru 4:1-10.)*

5 Lorsque des frères demeureront ensemble,
et que l'un d'eux mourra sans laisser de fils, la
femme du défunt ne se mariera point au-dehors
avec un étranger, mais [c]son beau-frère ira vers elle,
la prendra pour femme, et l'épousera comme beau-
frère.
6 Le premier-né qu'elle enfantera succédera au
frère mort et portera son nom, afin que ce nom ne
soit pas effacé d'Israël.
7 Si cet homme ne veut pas prendre sa belle-
sœur, elle montera à la porte vers les anciens, et
dira: [d]Mon beau-frère refuse de relever en Israël
le nom de son frère, il ne veut pas m'épouser par
droit de beau-frère.
8 Les anciens de la ville l'appelleront, et lui
parleront. S'il persiste, et dit: Je ne veux pas la
prendre,
9 alors sa belle-sœur s'approchera de lui en
présence des anciens, lui ôtera son soulier du pied,
et lui crachera au visage. Et prenant la parole, elle
dira: Ainsi sera fait à l'homme qui ne relève pas la
maison de son frère.
10 Et sa maison sera appelée en Israël la maison
du déchaussé.
11 Lorsque des hommes se querelleront en-
semble, l'un avec l'autre, si la femme de l'un
s'approche pour délivrer son mari de la main de

---

b **25:4** 1 Co 9:9. 1 Ti 5:18. c **25:5** Mt 22:24. Mc 12:19. Lu 20:28.
d **25:7** Ru 4:7.

celui qui le frappe, si elle avance la main et saisit
ce dernier par les parties honteuses,
12 tu lui couperas la main, tu ne jetteras sur elle
aucun regard de pitié.

*Les poids et les mesures*

*V. 13-16: cf. (Lé 19:35, 36. Mi 6:10, 11.) (És 11:9. Za 5:5-11.)*

13 Tu n'auras point dans ton sac deux sortes de
poids, un gros et un petit.
14 Tu n'auras point dans ta maison deux sortes
d'épha, un grand et un petit.
15 Tu auras un poids exact et juste, tu auras un
épha exact et juste, afin que tes jours se prolongent
dans le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne.
16 Car quiconque fait ces choses, quiconque
commet une iniquité, est en [e]abomination à
l'Éternel, ton Dieu.

*La destruction des Amalécites*

*V. 17-19: cf. (Ex 17:8-16. 1 S 15.) (De 32:43. Ps 9:13, 14.)*

17 Souviens-toi de ce que te fit [f]Amalek pendant
la route, lors de votre sortie d'Égypte,
18 comment il te rencontra dans le chemin,
et, sans aucune crainte de Dieu, tomba sur toi
par derrière, sur tous ceux qui se traînaient les
derniers, pendant que tu étais las et épuisé toi-
même.
19 Lorsque l'Éternel, ton Dieu, après t'avoir
délivré de tous les ennemis qui t'entourent,
t'accordera du repos dans le pays que l'Éternel,

---

e **25:16** Pr 11:1. f **25:17** Ex 17:8.

ton Dieu, te donne en héritage et en propriété,
tu effaceras la mémoire d'Amalek de dessous les
cieux: ne l'oublie point.

# 26

*Les prémices*

*V. 1-11: cf. (Ex 23:19. Pr 3:9, 10.) (De 5:15; 7:18, 19; 8:2, 10.) (Ps 103:1, 2. 1 Ti 4:4, 5.)*

1 Lorsque tu seras entré dans le pays que
l'Éternel, ton Dieu, te donne pour héritage, lorsque
tu le possédéras et y seras établi,
2 tu prendras [a]des prémices de tous les fruits que
tu retireras du sol dans le pays que l'Éternel, ton
Dieu, te donne, tu les mettras dans une corbeille,
et tu iras au lieu que choisira l'Éternel, ton Dieu,
pour y faire résider son nom.
3 Tu te présenteras au sacrificateur alors en
fonction, et tu lui diras: Je déclare aujourd'hui à
l'Éternel, ton Dieu, que je suis entré dans le pays
que l'Éternel a juré à nos pères de nous donner.
4 Le sacrificateur recevra la corbeille de ta main,
et la déposera devant l'autel de l'Éternel, ton Dieu.
5 Tu prendras encore la parole, et tu diras de-
vant l'Éternel, ton Dieu: Mon père était un Araméen
nomade; il [b]descendit en Égypte avec peu de gens,
et il y fixa son séjour; là, il devint une nation
grande, puissante et nombreuse.
6 Les Égyptiens nous maltraitèrent et nous op-
primèrent, et ils nous soumirent à une dure servi-
tude.

---

a **26:2** Ex 23:19; 34:26. Lé 2:14; 23:10. No 15:17. b **26:5** Ge 46:1.

7 Nous criâmes à l'Éternel, le Dieu de nos pères.
L'Éternel [c]entendit notre voix, et il vit notre op-
pression, nos peines et nos misères.
8 Et l'Éternel nous fit sortir d'Égypte, à main forte
et à bras étendu, avec des prodiges de terreur, avec
des signes et des miracles.
9 Il nous a conduits dans ce lieu, et il nous a
donné ce pays, pays où coulent le lait et le miel.
10 Maintenant voici, j'apporte les prémices des
fruits du sol que tu m'as donné, ô Éternel! Tu
les déposeras devant l'Éternel, ton Dieu, et tu te
prosterneras devant l'Éternel, ton Dieu.
11 Puis tu te réjouiras, avec le Lévite et avec
l'étranger qui sera au milieu de toi, pour tous les
biens que l'Éternel, ton Dieu, t'a donnés, à toi et à
ta maison.

*Les dîmes de la troisième année*
*V. 12-15: cf. De 14:22-29; 11:12-14.*

12 Lorsque tu auras achevé de lever [d]toute la
dîme de tes produits, la troisième année, l'année
de la dîme, tu la donneras au Lévite, à l'étranger,
à l'orphelin et à la veuve; et ils mangeront et se
rassasieront, dans tes portes.
13 Tu diras devant l'Éternel, ton Dieu: J'ai ôté de
ma maison ce qui est consacré, et je l'ai donné au
Lévite, à l'étranger, à l'orphelin et à la veuve, [e]selon
tous les ordres que tu m'as prescrits; je n'ai trans-
gressé ni oublié aucun de tes commandements.
14 Je n'ai rien mangé de ces choses pendant mon
deuil, je n'en ai rien fait disparaître pour un usage

---

c **26:7** Ex 2:23. d **26:12** Lé 27:30. No 18:24. e **26:13** De 14:27.

impur, et je n'en ai rien donné à l'occasion d'un
mort; j'ai obéi à la voix de l'Éternel, mon Dieu, j'ai
agi selon tous les ordres que tu m'as prescrits.
15 Regarde de ta demeure sainte, des cieux, et
bénis ton peuple d'Israël et le pays que tu nous as
donné, comme tu l'avais juré à nos pères, ce pays
où coulent le lait et le miel.
*V. 16-19: cf. Ex 19:4-8. 1 Pi 2:9.*

16 Aujourd'hui, l'Éternel, ton Dieu, te commande
de mettre en pratique ces lois et ces ordonnances;
tu les observeras et tu les mettras en pratique de
tout ton cœur et de toute ton âme.
17 Aujourd'hui, [f]tu as fait promettre à l'Éternel
qu'il sera ton Dieu, afin que tu marches dans ses
voies, que tu observes ses lois, ses commande-
ments et ses ordonnances, et que tu obéisses à sa
voix.
18 Et aujourd'hui, l'Éternel t'a fait promettre que
tu seras [g]un peuple qui lui appartiendra, comme
il te l'a dit, et que tu observeras tous ses comman-
dements,
19 [h]afin qu'il te donne sur toutes les nations qu'il
a créées la supériorité en gloire, en renom et en
magnificence, et afin que tu sois un peuple saint
pour l'Éternel, ton Dieu, comme il te l'a dit.

## BÉNÉDICTIONS ET MALÉDICTIONS

## 27

*Ch. 27 à 30.*

---

f **26:17** Ge 17:7. g **26:18** Ex 19:5. De 7:6; 14:2. h **26:19** De 4:7.

*Ordre de dresser un monument de pierres après le passage du Jourdain, et d'y graver les paroles de la loi*

*V. 1-10: cf. Jos 8:30-32. (Jé 31:33.)*

1 Moïse et les anciens d'Israël donnèrent cet
ordre au peuple: Observez tous les commande-
ments que je vous prescris aujourd'hui.
2 aLorsque vous aurez passé le Jourdain, pour
entrer dans le pays que l'Éternel, ton Dieu, te
donne, tu dresseras de grandes pierres, et tu les
enduiras de chaux.
3 Tu écriras sur ces pierres toutes les paroles
de cette loi, lorsque tu auras passé le Jourdain,
pour entrer dans le pays que l'Éternel, ton Dieu, te
donne, pays où coulent le lait et le miel, comme te
l'a dit l'Éternel, le Dieu de tes pères.
4 Lorsque vous aurez passé le Jourdain, vous
dresserez sur le mont Ébal ces pierres que je vous
ordonne aujourd'hui de dresser, et tu les enduiras
de chaux.
5 bLà, tu bâtiras un autel à l'Éternel, ton Dieu,
un autel de pierres, sur lesquelles tu ne porteras
point le fer;
6 tu bâtiras en pierres brutes l'autel de l'Éternel,
ton Dieu. Tu offriras sur cet autel des holocaustes
à l'Éternel, ton Dieu;
7 tu offriras des sacrifices d'actions de grâces, et
tu mangeras là et te réjouiras devant l'Éternel, ton
Dieu.
8 Tu écriras sur ces pierres toutes les paroles de
cette loi, en les gravant bien nettement.

---

a **27:2** Jos 4:1. b **27:5** Ex 20:25. Jos 8:31.

9 Moïse et les sacrificateurs, les Lévites, parlèrent
à tout Israël, et dirent: Israël, sois attentif et écoute!
Aujourd'hui, tu es devenu le peuple de l'Éternel,
ton Dieu.
10 Tu obéiras à la voix de l'Éternel, ton Dieu, et
tu mettras en pratique ses commandements et ses
lois que je te prescris aujourd'hui.

*Bénédictions à prononcer sur le mont Garizim, et malédictions à prononcer sur le mont Ébal*

*V. 11-26: cf. (De 11:26-30. Jos 8:33-35.) Ga 3:10, 13. (Ja 1:27.)*

11 Le même jour, Moïse donna cet ordre au peu-
ple:
12 Lorsque vous aurez passé le Jourdain, Siméon,
Lévi, Juda, Issacar, Joseph et Benjamin, se tien-
dront sur le mont Garizim, pour bénir le peuple;
13 et Ruben, Gad, Aser, Zabulon, Dan et Neph-
thali, se tiendront sur le mont Ébal, pour pronon-
cer la malédiction.
14 Et les Lévites prendront la parole, et diront
d'une voix haute à tout Israël:
15 Maudit soit l'homme qui fait une image taillée
ou une image en fonte, abomination de l'Éternel,
œuvre des mains d'un artisan, et qui la place dans
un lieu secret! Et tout le peuple répondra, et dira:
Amen!
16 Maudit soit celui qui méprise son père et sa
mère! Et tout le peuple dira: Amen!
17 Maudit soit celui qui déplace les bornes de son
prochain! Et tout le peuple dira: Amen!
18 Maudit soit celui qui fait égarer un aveugle
dans le chemin! Et tout le peuple dira: Amen!

19 Maudit soit celui qui porte atteinte au droit de
l'étranger, de l'orphelin et de la veuve! Et tout le
peuple dira: Amen!
20 Maudit soit celui qui couche avec la femme de
son père, car il soulève la couverture de son père!
Et tout le peuple dira: Amen!
21 Maudit soit celui qui couche avec une bête
quelconque! Et tout le peuple dira: Amen!
22 Maudit soit celui qui couche avec sa sœur, fille
de son père ou fille de sa mère! Et tout le peuple
dira: Amen!
23 Maudit soit celui qui couche avec sa belle-
mère! Et tout le peuple dira: Amen!
24 Maudit soit celui qui frappe son prochain en
secret! Et tout le peuple dira: Amen!
25 Maudit soit celui qui reçoit un présent pour
répandre le sang de l'innocent! Et tout le peuple
dira: Amen!
26 [c]Maudit soit celui qui n'accomplit point les
paroles de cette loi, et qui ne les met point en
pratique! Et tout le peuple dira: Amen!

# 28

*Les bénédictions*
*V. 1-14: cf. Lé 26:3-13. (Ps 112; 128.) 2 Ch 15:7. Ro 2:6, 7, 10. Ps 103:17, 18.*

1 [a]Si tu obéis à la voix de l'Éternel, ton Dieu,
en observant et en mettant en pratique tous ses
commandements que je te prescris aujourd'hui,
l'Éternel, ton Dieu, te donnera la supériorité sur
toutes les nations de la terre.

---

c **27:26** Ga 3:10. a **28:1** Lé 26:3.

2 Voici toutes les bénédictions qui se répandront
sur toi et qui seront ton partage, lorsque tu obéiras
à la voix de l'Éternel, ton Dieu:
3 Tu seras béni dans la ville, et tu seras béni dans
les champs.
4 Le fruit de tes entrailles, le fruit de ton sol, le
fruit de tes troupeaux, les portées de ton gros et de
ton menu bétail, toutes ces choses seront bénies.
5 Ta corbeille et ta huche seront bénies.
6 Tu seras béni à ton arrivée, et tu seras béni à ton
départ.
7 L'Éternel te donnera la victoire sur tes ennemis
qui s'élèveront contre toi; ils sortiront contre toi
par un seul chemin, et ils s'enfuiront devant toi
par sept chemins.
8 L'Éternel ordonnera à la bénédiction d'être avec
toi dans tes greniers et dans toutes tes entreprises.
Il te bénira dans le pays que l'Éternel, ton Dieu, te
donne.
9 Tu seras pour l'Éternel [b]un peuple saint,
comme il te l'a juré, lorsque tu observeras les
commandements de l'Éternel, ton Dieu, et que tu
marcheras dans ses voies.
10 Tous les peuples verront que tu es appelé du
nom de l'Éternel, et ils te craindront.
11 [c]L'Éternel te comblera de biens, en multipliant
le fruit de tes entrailles, le fruit de tes troupeaux et
le fruit de ton sol, dans le pays que l'Éternel a juré
à tes pères de te donner.
12 L'Éternel t'ouvrira son bon trésor, le ciel, pour
envoyer à ton pays la pluie en son temps et pour

---

b **28:9** De 7:6. c **28:11** De 30:9.

bénir tout le travail de tes mains; tu [d]prêteras à
beaucoup de nations, et tu n'emprunteras point.
13 L'Éternel fera de toi la tête et non la queue,
tu seras toujours en haut et tu ne seras jamais en
bas, lorsque tu obéiras aux commandements de
l'Éternel, ton Dieu, que je te prescris aujourd'hui,
lorsque tu les observeras et les mettras en pra-
tique,
14 et que tu ne te détourneras ni à droite ni
à gauche de tous les commandements que je
vous donne aujourd'hui, pour aller après d'autres
dieux et pour les servir.

*Les malédictions*
*V. 15-68: cf. Lé 26:14-39. (Jg 2:11-15. 2 R 17:6-23. 2 Ch 36:11-21.) Lu 21:20-24; 19:27. Ga 6:7, 8. Ro 2:6, 8, 9.*

15 Mais si tu n'obéis point à la voix de l'Éternel,
ton Dieu, [e]si tu n'observes pas et ne mets pas en
pratique tous ses commandements et toutes ses
lois que je te prescris aujourd'hui, voici toutes les
malédictions qui viendront sur toi et qui seront ton
partage:
16 Tu seras maudit dans la ville, et tu seras
maudit dans les champs.
17 Ta corbeille et ta huche seront maudites.
18 Le fruit de tes entrailles, le fruit de ton sol, les
portées de ton gros et de ton menu bétail, toutes ces
choses seront maudites.
19 Tu seras maudit à ton arrivée, et tu seras
maudit à ton départ.

---

d **28:12** De 15:6. e **28:15** Lé 26:14. La 2:17. Da 9:11, 13. Mal 2:2.

20 L'Éternel enverra contre toi la malédiction, le
trouble et la menace, au milieu de toutes les en-
treprises que tu feras, jusqu'à ce que tu sois détruit,
jusqu'à ce que tu périsses promptement, à cause
de la méchanceté de tes actions, qui t'aura porté à
m'abandonner.
21 L'Éternel attachera à toi la peste, jusqu'à ce
qu'elle te consume dans le pays dont tu vas entrer
en possession.
22 fL'Éternel te frappera de consomption, de
fièvre, d'inflammation, de chaleur brûlante, de
desséchement, de jaunisse et de gangrène, qui te
poursuivront jusqu'à ce que tu périsses.
23 gLe ciel sur ta tête sera d'airain, et la terre sous
toi sera de fer.
24 L'Éternel enverra pour pluie à ton pays de la
poussière et de la poudre; il en descendra du ciel
sur toi jusqu'à ce que tu sois détruit.
25 L'Éternel te fera battre par tes ennemis; tu
sortiras contre eux par un seul chemin, et tu
t'enfuiras devant eux par sept chemins; et tu seras
un objet d'effroi pour tous les royaumes de la
terre.
26 Ton cadavre sera la pâture de tous les oiseaux
du ciel et des bêtes de la terre; et il n'y aura
personne pour les troubler.
27 L'Éternel te frappera hde l'ulcère d'Égypte,
d'hémorrhoïdes, de gale et de teigne, dont tu ne
pourras guérir.
28 L'Éternel te frappera de délire, d'aveuglement,
d'égarement d'esprit,

---

f **28:22** Lé 26:16. g **28:23** Lé 26:19. h **28:27** Ex 9:9.

29 et tu tâtonneras en plein midi comme l'aveugle
dans l'obscurité, tu n'auras point de succès dans
tes entreprises, et tu seras tous les jours opprimé,
dépouillé, et il n'y aura personne pour venir à ton
secours.
30 Tu auras une fiancée, et un autre homme
couchera avec elle; tu bâtiras une maison, et tu ne
l'habiteras pas; tu planteras une vigne, et tu n'en
jouiras pas.
31 Ton bœuf sera égorgé sous tes yeux, et tu n'en
mangeras pas; ton âne sera enlevé devant toi, et on
ne te le rendra pas; tes brebis seront données à tes
ennemis, et il n'y aura personne pour venir à ton
secours.
32 Tes fils et tes filles seront livrés à un autre
peuple, tes yeux le verront et languiront tout le
jour après eux, et ta main sera sans force.
33 Un peuple que tu n'auras point connu
mangera le fruit de ton sol et tout le produit
de ton travail, et tu seras tous les jours opprimé et
écrasé.
34 Le spectacle que tu auras sous les yeux te
jettera dans le délire.
35 L'Éternel te frappera aux genoux et aux
cuisses d'un ulcère malin dont tu ne pourras
guérir, il te frappera depuis la plante du pied
jusqu'au sommet de la tête.
36 L'Éternel te fera marcher, toi et ton roi que tu
auras établi sur toi, vers une nation que tu n'auras
point connue, ni toi ni tes pères. Et là, tu serviras
d'autres dieux, du bois et de la pierre.
37 Et tu seras un sujet d'étonnement, de sarcasme
et de raillerie, parmi tous les peuples chez qui

l'Éternel te mènera.
38 [i]Tu transporteras sur ton champ beaucoup
de semence; et tu feras une faible récolte, car les
sauterelles la dévoreront.
39 Tu planteras des vignes et tu les cultiveras; et
tu ne boiras pas de vin et tu ne feras pas de récolte,
car les vers la mangeront.
40 Tu auras des oliviers dans toute l'étendue de
ton pays; et tu ne t'oindras pas d'huile, car tes
olives tomberont.
41 Tu engendreras des fils et des filles; et ils ne
seront pas à toi, car ils iront en captivité.
42 Les insectes prendront possession de tous tes
arbres et du fruit de ton sol.
43 L'étranger qui sera au milieu de toi s'élèvera
toujours plus au-dessus de toi, et toi, tu descendras
toujours plus bas;
44 il te prêtera, et tu ne lui prêteras pas; il sera la
tête, et tu seras la queue.
45 Toutes ces malédictions viendront sur toi, elles
te poursuivront et seront ton partage jusqu'à ce
que tu sois détruit, parce que tu n'auras pas obéi à
la voix de l'Éternel, ton Dieu, parce que tu n'auras
pas observé ses commandements et ses lois qu'il
te prescrit.
46 Elles seront à jamais pour toi et pour tes
descendants comme des signes et des prodiges.
47 Pour n'avoir pas, au milieu de l'abondance de
toutes choses, servi l'Éternel, ton Dieu, avec joie et
de bon cœur,
48 tu serviras, au milieu de la faim, de la soif,
de la nudité et de la disette de toutes choses, tes

---

i **28:38** Mi 6:15. Ag 1:6.

ennemis que l'Éternel enverra contre toi. Il mettra
un joug de fer sur ton cou, jusqu'à ce qu'il t'ait détruit.
49 L'Éternel fera partir de loin, des extrémités de
la terre, une nation qui fondra sur toi d'un vol
d'aigle, une nation dont tu n'entendras point la
langue,
50 une nation au visage farouche, et qui n'aura
ni respect pour le vieillard ni pitié pour l'enfant.
51 Elle mangera le fruit de tes troupeaux et le
fruit de ton sol, jusqu'à ce que tu sois détruit; elle
ne te laissera ni blé, ni moût, ni huile, ni portées
de ton gros et de ton menu bétail, jusqu'à ce qu'elle
t'ait fait périr.
52 Elle t'assiégera dans toutes tes portes, jusqu'à
ce que tes murailles tombent, ces hautes et fortes
murailles sur lesquelles tu auras placé ta confiance dans toute l'étendue de ton pays; elle
t'assiégera dans toutes tes portes, dans tout le pays
que l'Éternel, ton Dieu, te donne.
53 [j]Au milieu de l'angoisse et de la détresse où
te réduira ton ennemi, tu mangeras le fruit de tes
entrailles, la chair de tes fils et de tes filles que
l'Éternel, ton Dieu, t'aura donnés.
54 L'homme d'entre vous le plus délicat et le plus
habitué à la mollesse aura un œil sans pitié pour
son frère, pour la femme qui repose sur son sein,
pour ceux de ses enfants qu'il a épargnés;
55 il ne donnera à aucun d'eux de la chair de ses
enfants dont il fait sa nourriture, parce qu'il ne
lui reste plus rien au milieu de l'angoisse et de la

---

j **28:53** Lé 26:29. 2 R 6:29. La 4:10.

détresse où te réduira ton ennemi dans toutes tes
portes.
56 La femme d'entre vous la plus délicate et la
plus habituée à la mollesse, qui par mollesse et par
délicatesse n'essayait pas de poser à terre la plante
de son pied, aura un œil sans pitié pour le mari qui
repose sur son sein, pour son fils et pour sa fille;
57 elle ne leur donnera rien de l'arrière-faix sorti
d'entre ses pieds et des enfants qu'elle mettra
au monde, car, manquant de tout, elle en fera
secrètement sa nourriture au milieu de l'angoisse
et de la détresse où te réduira ton ennemi dans tes
portes.
58 Si tu n'observes pas et ne mets pas en pratique
toutes les paroles de cette loi, écrites dans ce livre,
si tu ne crains pas ce nom glorieux et redoutable
de l'Éternel, ton Dieu,
59 l'Éternel te frappera miraculeusement, toi et
ta postérité, par des plaies grandes et de longue
durée, par des maladies graves et opiniâtres.
60 Il amènera sur toi toutes les maladies
d'Égypte, devant lesquelles tu tremblais; et elles
s'attacheront à toi.
61 Et même, l'Éternel fera venir sur toi, jusqu'à ce
que tu sois détruit, toutes sortes de maladies et de
plaies qui ne sont point mentionnées dans le livre
de cette loi.
62 Après avoir été aussi nombreux que les
[k]étoiles du ciel, vous ne resterez qu'un petit nom-
bre, parce que tu n'auras point obéi à la voix de
l'Éternel, ton Dieu.

---

k **28:62** De 10:22.

63 [l]De même que l'Éternel prenait plaisir à vous
faire du bien et à vous multiplier, de même l'Éternel
prendra plaisir à vous faire périr et à vous détruire;
et vous serez arrachés du pays dont tu vas entrer
en possession.
64 L'Éternel te [m]dispersera parmi tous les peu-
ples, d'une extrémité de la terre à l'autre; et là, tu
serviras d'autres dieux que n'ont connus ni toi, ni
tes pères, du bois et de la pierre.
65 Parmi ces nations, tu ne seras pas tranquille,
et tu n'auras pas un lieu de repos pour la plante de
tes pieds. L'Éternel rendra ton cœur agité, tes yeux
languissants, ton âme souffrante.
66 Ta vie sera comme en suspens devant toi, tu
trembleras la nuit et le jour, tu douteras de ton
existence.
67 Dans l'effroi qui remplira ton cœur et en
présence de ce que tes yeux verront, tu diras le
matin: Puisse le soir être là! Et tu diras le soir:
Puisse le matin être là!
68 Et l'Éternel te ramènera sur des navires en
Égypte, et tu feras ce chemin dont je t'avais dit: Tu
ne le reverras plus! Là, vous vous offrirez en vente
à vos ennemis, comme esclaves et comme ser-
vantes; et il n'y aura personne pour vous acheter.

# 29

*Le renouvellement de l'alliance*
*V. 1-15: cf. De 4:32-40. (Jos 24:1-27. 2 Ch 15:9-15; 34:29-32.) Ps 111:9.*

---

l **28:63** És 1:24. m **28:64** De 4:27. Né 1:8.

1 Voici les paroles de l'alliance que l'Éternel ordonna à Moïse de traiter avec les enfants d'Israël
au pays de Moab, outre l'alliance qu'il avait traitée
avec eux à Horeb.
2 Moïse convoqua tout Israël, et leur dit: [a]Vous
avez vu tout ce que l'Éternel a fait sous vos yeux,
dans le pays d'Égypte, à Pharaon, à tous ses serviteurs, et à tout son pays,
3 [b]les grandes épreuves que tes yeux ont vues, ces
miracles et ces grands prodiges.
4 Mais, jusqu'à ce jour, l'Éternel ne vous a pas
donné un cœur pour comprendre, des yeux pour
voir, des oreilles pour entendre.
5 Je t'ai conduit pendant quarante années dans
le désert; tes vêtements ne se sont point usés sur toi,
et ton soulier ne s'est point usé à ton pied;
6 vous n'avez point mangé de pain, et vous
n'avez bu ni vin ni liqueur forte, afin que vous
connussiez que je suis l'Éternel, votre Dieu.
7 Vous êtes arrivés dans ce lieu; [c]Sihon, roi de
Hesbon, et Og, roi de Basan, sont sortis à notre
rencontre, pour nous combattre, et nous les avons
battus.
8 Nous avons pris leur pays, et nous l'avons
donné [d]en propriété aux Rubénites, aux Gadites et
à la moitié de la tribu des Manassites.
9 Vous observerez donc les paroles de cette alliance, et vous les mettrez en pratique, afin de
réussir dans tout ce que vous ferez.
10 Vous vous présentez aujourd'hui devant

---

a **29:2** Ex 19:4. b **29:3** De 4:34; 7:19. c **29:7** No 21:24, 33. De 2:32; 3:1. d **29:8** No 32:33. De 3:12. Jos 13:8.

l'Éternel, votre Dieu, vous tous, vos chefs de
tribus, vos anciens, vos officiers, tous les hommes
d'Israël,
11 vos enfants, vos femmes, et l'étranger qui est
au milieu de ton camp, depuis celui qui coupe ton
bois jusqu'à celui qui puise ton eau.
12 Tu te présentes pour entrer dans l'alliance de
l'Éternel, ton Dieu, dans cette alliance contractée
avec serment, et que l'Éternel, ton Dieu, traite en
ce jour avec toi,
13 afin de t'établir aujourd'hui pour son peuple
et d'être lui-même ton Dieu, [e]comme il te l'a dit,
et comme il l'a juré à tes pères, Abraham, Isaac et
Jacob.
14 Ce n'est point avec vous seuls que je traite
cette alliance, cette alliance contractée avec ser-
ment.
15 Mais c'est avec ceux qui sont ici parmi nous,
présents en ce jour devant l'Éternel, notre Dieu, et
avec ceux qui ne sont point ici parmi nous en ce
jour.

*V. 16-29: cf. (1 R 9:6-9. Da 9:11-14.) Ga 6:7, 8.*

16 Vous savez de quelle manière nous avons
habité dans le pays d'Égypte, et comment nous
avons passé au milieu des nations que vous avez
traversées.
17 Vous avez vu leurs abominations et leurs
idoles, le bois et la pierre, l'argent et l'or, qui sont
chez elles.
18 Qu'il n'y ait parmi vous ni homme, ni femme,
ni famille, ni tribu, dont le cœur se détourne au-
jourd'hui de l'Éternel, notre Dieu, pour aller servir

e **29:13** Ge 17:7.

les dieux de ces nations-là. Qu'il n'y ait point
parmi vous de [f]racine qui produise du poison et
de l'absinthe.
19 Que personne, après avoir entendu les
paroles de cette alliance contractée avec serment,
ne se glorifie dans son cœur et ne dise: J'aurai
la paix, quand même je suivrai les penchants de
mon cœur, et que j'ajouterai l'ivresse à la soif.
20 L'Éternel ne voudra point lui pardonner.
Mais alors la colère et la jalousie de l'Éternel
s'enflammeront contre cet homme, toutes les
malédictions écrites dans ce livre reposeront sur
lui, et l'Éternel effacera son nom de dessous les
cieux.
21 L'Éternel le séparera, pour son malheur,
de toutes les tribus d'Israël, selon toutes les
malédictions de l'alliance écrite dans ce livre de
la loi.
22 Les générations à venir, vos enfants qui
naîtront après vous et l'étranger qui viendra d'une
terre lointaine, à la vue des plaies et des maladies
dont l'Éternel aura frappé ce pays, à la vue du
soufre, du sel,
23 de l'embrasement de toute la contrée, où il n'y
aura ni semence, ni produit, ni aucune herbe qui
croisse, comme au bouleversement de Sodome,
de Gomorrhe, d'Adma et de Tseboïm, que l'Éternel
détruisit dans sa colère et dans sa fureur,
24 toutes les nations diront: [g]Pourquoi l'Éternel
a-t-il ainsi traité ce pays? Pourquoi cette ardente,
cette grande colère?

---

f **29:18** Ac 8:23. Hé 12:15. g **29:24** Jé 22:8.

25 Et l'on répondra: C'est parce qu'ils ont aban-
donné l'alliance contractée avec eux par l'Éternel,
le Dieu de leurs pères, lorsqu'il les fit sortir du pays
d'Égypte;
26 c'est parce qu'ils sont allés servir d'autres
dieux et se prosterner devant eux, des dieux qu'ils
ne connaissaient point et que l'Éternel ne leur
avait point donnés en partage.
27 Alors la colère de l'Éternel s'est enflammée
contre ce pays, et il a fait venir sur lui toutes les
malédictions écrites dans ce livre.
28 L'Éternel les a arrachés de leur pays avec
colère, avec fureur, avec une grande indignation,
et il les a jetés sur un autre pays, comme on le voit
aujourd'hui.
29 Les choses cachées sont à l'Éternel, notre Dieu;
les choses révélées sont à nous et à nos enfants,
à perpétuité, afin que nous mettions en pratique
toutes les paroles de cette loi.

# 30

*Les promesses et les menaces*

*V. 1-10: cf. Lé 26:40-45. (Jé 29:10-14. Esd 1.) (Jé 30 à 33. Éz 36; 37.) Ro 5:20.*

1 Lorsque toutes ces choses t'arriveront, la
bénédiction et la malédiction que je mets devant
toi, si tu les prends à cœur au milieu de toutes les
nations chez lesquelles l'Éternel, ton Dieu, t'aura
chassé,
2 si tu reviens à l'Éternel, ton Dieu, et si tu obéis
à sa voix de tout ton cœur et de toute ton âme,

toi et tes enfants, selon tout ce que je te prescris
aujourd'hui,
3 alors l'Éternel, ton Dieu, ramènera [a]tes captifs
et aura compassion de toi, il te rassemblera en-
core du milieu de tous les peuples chez lesquels
l'Éternel, ton Dieu, t'aura dispersé.
4 [b]Quand tu serais exilé à l'autre extrémité du
ciel, l'Éternel, ton Dieu, te rassemblera de là, et c'est
là qu'il t'ira chercher.
5 L'Éternel, ton Dieu, te ramènera dans le pays
que possédaient tes pères, et tu le possédera; il te
fera du bien, et te rendra plus nombreux que tes
pères.
6 L'Éternel, ton Dieu, [c]circoncira ton cœur et le
cœur de ta postérité, et tu aimeras l'Éternel, ton
Dieu, de tout ton cœur et de toute ton âme, afin que
tu vives.
7 L'Éternel, ton Dieu, fera tomber toutes ces
malédictions sur tes ennemis, sur ceux qui t'auront
haï et persécuté.
8 Et toi, tu reviendras à l'Éternel, tu obéiras à sa
voix, et tu mettras en pratique tous ces comman-
dements que je te prescris aujourd'hui.
9 [d]L'Éternel, ton Dieu, te comblera de biens en
faisant prospérer tout le travail de tes mains, le
fruit de tes entrailles, le fruit de tes troupeaux et le
fruit de ton sol; car l'Éternel prendra de nouveau
plaisir à ton bonheur, comme il prenait plaisir à
celui de tes pères,

---

a **30:3** Né 1:8. Ps 106:45. Jé 32:37. b **30:4** Né 1:9. c **30:6** Jé 32:39. Éz 11:19; 39:26. d **30:9** De 28:11.

10 lorsque tu obéiras à la voix de l'Éternel, ton
Dieu, en observant ses commandements et ses
ordres écrits dans ce livre de la loi, lorsque tu
reviendras à l'Éternel, ton Dieu, de tout ton cœur
et de toute ton âme.

*V. 11-14: cf. Ro 10:6-11. 1 Jn 5:3.*

11 Ce commandement que je te prescris au-
jourd'hui n'est certainement point [e]au-dessus de
tes forces et hors de ta portée.

12 Il n'est pas dans le ciel, pour que tu dises: [f]Qui
montera pour nous au ciel et nous l'ira chercher,
qui nous le fera entendre, afin que nous le met-
tions en pratique?

13 Il n'est pas de l'autre côté de la mer, pour que
tu dises: Qui passera pour nous de l'autre côté
de la mer et nous l'ira chercher, qui nous le fera
entendre, afin que nous le mettions en pratique?

14 C'est une chose, au contraire, qui est tout près
de toi, dans ta bouche et dans ton cœur, afin que tu
la mettes en pratique.

*V. 15-20: cf. De 11:26-28; 28. (Pr 8:1-5, 32, 35, 36; 9:11.) (Lu 10:42.)*

15 Vois, je mets aujourd'hui devant toi la vie et le
bien, la mort et le mal.

16 Car je te prescris aujourd'hui d'aimer l'Éternel,
ton Dieu, de marcher dans ses voies, et d'observer
ses commandements, ses lois et ses ordonnances,
afin que tu vives et que tu multiplies, et que
l'Éternel, ton Dieu, te bénisse dans le pays dont tu
vas entrer en possession.

---

e **30:11** És 45:19. f **30:12** Ro 10:6, etc.

17 Mais si ton cœur se détourne, si tu n'obéis point,
et si tu te laisses entraîner à te prosterner devant
d'autres dieux et à les servir,
18 je vous déclare aujourd'hui que vous périrez,
que vous ne prolongerez point vos jours dans le
pays dont vous allez entrer en possession, après
avoir passé le Jourdain.
19 gJ'en prends aujourd'hui à témoin contre vous
le ciel et la terre: j'ai mis devant toi la vie et la
mort, la bénédiction et la malédiction. Choisis la vie,
afin que tu vives, toi et ta postérité,
20 pour aimer l'Éternel, ton Dieu, pour obéir à sa
voix, et pour t'attacher à lui: car de cela dépendent
ta vie et la prolongation de tes jours, et c'est ainsi
que tu pourras demeurer dans le pays que l'Éternel
a juré de donner à tes pères, Abraham, Isaac et
Jacob.

## DERNIÈRES PAROLES DE MOÏSE

### 31

*Ch. 31 à 34. Jn 14 à 17.*

*Josué successeur de Moïse*
*V. 1-8: cf. (De 3:21-28. Jos 1:1-9.) (1 Co 16:13. Hé 13:20, 21.)*

1 Moïse adressa encore ces paroles à tout Israël:
2 Aujourd'hui, leur dit-il, je suis âgé de cent vingt
ans, je ne pourrai plus sortir et entrer, et l'Éternel
m'a dit: aTu ne passeras pas ce Jourdain.
3 L'Éternel, ton Dieu, marchera lui-même devant
toi, il détruira ces nations devant toi, et tu t'en

g **30:19** De 4:26. a **31:2** No 27:12. De 3:26.

rendras maître. [b]Josué marchera aussi devant toi,
comme l'Éternel l'a dit.
4 L'Éternel traitera ces nations comme il a traité
[c]Sihon et Og, rois des Amoréens, qu'il a détruits
avec leur pays.
5 L'Éternel vous les livrera, et vous agirez à leur
égard selon tous les ordres [d]que je vous ai donnés.
6 Fortifiez-vous et ayez du courage! Ne craignez
point et ne soyez point effrayés devant eux; car
l'Éternel, ton Dieu, marchera lui-même avec toi, [e]il
ne te délaissera point, il ne t'abandonnera point.
7 Moïse appela Josué, et lui dit en présence de
tout Israël: Fortifie-toi et prends courage, car tu
entreras avec ce peuple dans le pays que l'Éternel
a juré à leurs pères de leur donner, et c'est toi qui
les en mettras en possession.
8 L'Éternel marchera lui-même devant toi, il
sera lui-même avec toi, il ne te délaissera point, il
ne t'abandonnera point; [f]ne crains point, et ne
t'effraie point.

*Ordre de lire la loi tous les sept ans*
*V. 9-13: cf. (2 Ch 34:29-32. Né 8:1-8.) Ac 2:39.*

9 Moïse écrivit cette loi, et il la remit aux sac-
rificateurs, fils de Lévi, qui portaient l'arche de
l'alliance de l'Éternel, et à tous les anciens d'Israël.
10 Moïse leur donna cet ordre: Tous les sept
ans, à l'époque de l'année du relâche, à la fête des
tabernacles,

---

b **31:3** No 27:18. c **31:4** No 21:24, 33. d **31:5** De 7:1, 2. e **31:6** Jos 1:5. Hé 13:5. f **31:8** Jos 1:9.

11 quand tout Israël viendra se présenter devant
l'Éternel, ton Dieu, dans le lieu qu'il choisira, tu
liras cette loi devant tout Israël, en leur présence.
12 Tu rassembleras le peuple, les hommes, les
femmes, les enfants, et l'étranger qui sera dans
tes portes, afin qu'ils t'entendent, et afin qu'ils
apprennent à craindre l'Éternel, votre Dieu, à ob-
server et à mettre en pratique toutes les paroles
de cette loi.
13 Et leurs enfants qui ne la connaîtront pas
l'entendront, et ils apprendront à craindre
l'Éternel, votre Dieu, tout le temps que vous vivrez
dans le pays dont vous prendrez possession, après
avoir passé le Jourdain.

*Violation future de l'alliance*

*V. 14-30: cf. (No 27:18-23. De 34:9.) Da 9:5-14. De 32. (Ac 20:25-31. 2 Pi 1:12-15.)*

14 L'Éternel dit à Moïse: Voici, le moment ap-
proche où tu vas mourir. Appelle Josué, et
présentez-vous dans la tente d'assignation. Je lui
donnerai mes ordres. Moïse et Josué allèrent se
présenter dans la tente d'assignation.
15 Et l'Éternel apparut dans la tente dans une
colonne de nuée; et la colonne de nuée s'arrêta à
l'entrée de la tente.
16 L'Éternel dit à Moïse: Voici, tu vas être couché
avec tes pères. Et ce peuple se lèvera, et se pros-
tituera après les dieux étrangers du pays au milieu
duquel il entre. Il m'abandonnera, et il violera
mon alliance, que j'ai traitée avec lui.
17 En ce jour-là, ma colère s'enflammera contre
lui. Je les abandonnerai, et je leur cacherai ma

face. Il sera dévoré, il sera la proie d'une multitude
de maux et d'afflictions, et alors il dira: N'est-ce
point parce que mon Dieu n'est pas au milieu de
moi que ces maux m'ont atteint?
18 Et moi, je cacherai ma face en ce jour-là, à
cause de tout le mal qu'il aura fait, en se tournant
vers d'autres dieux.
19 Maintenant, écrivez ce cantique. Enseigne-
le aux enfants d'Israël, mets-le dans leur bouche,
et que ce cantique me serve de témoin contre les
enfants d'Israël.
20 Car je mènerai ce peuple dans le pays que
j'ai juré à ses pères de lui donner, pays où
coulent le lait et le miel; il mangera, se rassasiera,
s'engraissera; puis il se tournera vers d'autres
dieux et les servira, il me méprisera et violera mon
alliance;
21 quand alors il sera atteint par une multi-
tude de maux et d'afflictions, ce cantique, qui ne
sera point oublié et que la postérité aura dans la
bouche, déposera comme témoin contre ce peuple.
Je connais, en effet, ses dispositions, qui déjà se
manifestent aujourd'hui, avant même que je l'aie
fait entrer dans le pays que j'ai juré de lui donner.
22 En ce jour-là, Moïse écrivit ce cantique, et il
l'enseigna aux enfants d'Israël.
23 L'Éternel donna ses ordres à Josué, fils de Nun.
Il dit: gFortifie-toi et prends courage, car c'est toi
qui feras entrer les enfants d'Israël dans le pays
que j'ai juré de leur donner; et je serai moi-même
avec toi.
24 Lorsque Moïse eut complètement achevé

g **31:23** Jos 1:6.

d'écrire dans un livre les paroles de cette loi,
25 il donna cet ordre aux Lévites qui portaient
l'arche de l'alliance de l'Éternel:
26 Prenez ce [h]livre de la loi, et mettez-le à côté
de l'arche de l'alliance de l'Éternel, votre Dieu, et il
sera là comme témoin contre toi.
27 Car je connais ton esprit de rébellion et la
roideur de ton cou. Si vous êtes rebelles contre
l'Éternel pendant que je suis encore vivant au mi-
lieu de vous, combien plus le serez-vous après ma
mort!
28 Assemblez devant moi tous les anciens de vos
tribus et vos officiers; je dirai ces paroles en leur
présence, et je prendrai à témoin contre eux le ciel
et la terre.
29 Car je sais qu'après ma mort vous vous cor-
romprez, et que vous vous détournerez de la voie
que je vous ai prescrite; et le malheur finira par
vous atteindre, quand vous ferez ce qui est mal
aux yeux de l'Éternel, au point de l'irriter par
l'œuvre de vos mains.
30 Moïse prononça dans leur entier les paroles
de ce cantique, en présence de toute l'assemblée
d'Israël:

# 32

*Cantique de Moïse*
*V. 1-6: cf. De 31:16-22, 28-30. Job 36:2, 3.*

1 Cieux! Prêtez l'oreille, et je parlerai;
Terre! Écoute les paroles de ma bouche.
2 Que mes instructions se répandent comme la
pluie,

---

h **31:26** 2 R 22:8.

Que ma parole tombe comme la rosée,
Comme des ondées sur la verdure,
Comme des gouttes d'eau sur l'herbe!
3 Car je proclamerai le nom de l'Éternel.
Rendez gloire à notre Dieu!
4 Il est le rocher; ses œuvres sont parfaites,
Car toutes ses voies sont justes;
C'est un Dieu fidèle et sans iniquité,
Il est juste et droit.
5 S'ils se sont corrompus, à lui n'est point la faute;
La honte est à ses enfants,
Race fausse et perverse.
6 Est-ce l'Éternel que vous en rendrez responsable,
Peuple insensé et dépourvu de sagesse?
N'est-il pas ton père, ton créateur?
N'est-ce pas lui qui t'a formé, et qui t'a affermi?
*V. 7-33: cf. (Né 9:7-31. Ps 105; 106. Da 9:4-14.) Ap 3:17-19.*
7 Rappelle à ton souvenir les anciens jours,
Passe en revue les années, génération par génération,
Interroge ton père, et il te l'apprendra,
Tes vieillards, et ils te le diront.
8 Quand le Très-Haut donna un héritage aux nations,
Quand il sépara les enfants des hommes,
Il fixa les limites des peuples
D'après le nombre des enfants d'Israël,
9 Car la portion de l'Éternel, c'est son peuple,
Jacob est la part de son héritage.
10 Il l'a trouvé dans une contrée déserte,
Dans une solitude aux effroyables hurlements;

Il l'a entouré, il en a pris soin,
Il l'a gardé comme la prunelle de son œil,
11 Pareil à l'aigle qui éveille sa couvée,
Voltige sur ses petits,
Déploie ses ailes, les prend,
Les porte sur ses plumes.
12 L'Éternel seul a conduit son peuple,
Et il n'y avait avec lui aucun dieu étranger.
13 Il l'a fait monter sur les hauteurs du pays,
Et Israël a mangé les fruits des champs;
Il lui a fait sucer le miel du rocher,
L'huile qui sort du rocher le plus dur,
14 La crème des vaches et le lait des brebis,
Avec la graisse des agneaux,
Des béliers de Basan et des boucs,
Avec la fleur du froment;
Et tu as bu le sang du raisin, le vin.
15 Israël est devenu gras, et il a regimbé;
Tu es devenu gras, épais et replet!
Et il a abandonné Dieu, son créateur,
Il a méprisé le rocher de son salut,
16 Ils ont excité sa jalousie par des dieux étrangers,
Ils l'ont irrité par des abominations;
17 Ils ont sacrifié à des idoles qui ne sont pas Dieu,
A des dieux qu'ils ne connaissaient point,
Nouveaux, venus depuis peu,
Et que vos pères n'avaient pas craints.
18 Tu as abandonné le rocher qui t'a fait naître,
Et tu as oublié le Dieu qui t'a engendré.
19 L'Éternel l'a vu, et il a été irrité,
Indigné contre ses fils et ses filles.
20 Il a dit: Je leur cacherai ma face,
Je verrai quelle sera leur fin;

Car c'est une race perverse,
Ce sont des enfants infidèles.
21 [a]Ils ont excité ma jalousie par ce qui n'est point Dieu,
Ils m'ont irrité par leurs vaines idoles;
Et moi, j'exciterai leur jalousie par ce qui n'est point un peuple,
Je les irriterai par une nation insensée.
22 Car [b]le feu de ma colère s'est allumé,
Et il brûlera jusqu'au fond du séjour des morts;
Il dévorera la terre et ses produits,
Il embrasera les fondements des montagnes.
23 J'accumulerai sur eux les maux,
J'épuiserai mes traits contre eux.
24 Ils seront desséchés par la faim, consumés par la fièvre
Et par des maladies violentes;
J'enverrai parmi eux la dent des bêtes féroces
Et le venin des serpents.
25 Au-dehors, on périra par l'épée,
Et au-dedans, par d'effrayantes calamités:
Il en sera du jeune homme comme de la jeune fille,
De l'enfant à la mamelle comme du vieillard.
26 Je voudrais dire: Je les emporterai d'un souffle,
Je ferai disparaître leur mémoire d'entre les hommes!
27 Mais je crains les insultes de l'ennemi,
Je crains que leurs adversaires ne se méprennent,
Et qu'ils ne disent: Notre main a été puissante,
Et ce n'est pas l'Éternel qui a fait toutes ces choses.
28 C'est une nation qui a perdu le bon sens,
Et il n'y a point en eux d'intelligence.

---

a **32:21** Ro 10:19. b **32:22** Jé 15:14.

29 S'ils étaient sages, voici ce qu'ils comprendraient,
Et ils penseraient à ce qui leur arrivera.
30 Comment un seul en poursuivrait-il mille,
Et deux en mettraient-ils dix mille en fuite,
Si leur Rocher ne les avait vendus,
Si l'Éternel ne les avait livrés?
31 Car leur rocher n'est pas comme notre Rocher,
Nos ennemis en sont juges.
32 Mais leur vigne est du plant de Sodome
Et du terroir de Gomorrhe;
Leurs raisins sont des raisins empoisonnés,
Leurs grappes sont amères;
33 Leur vin, c'est le venin des serpents,
C'est le poison cruel des aspics.

*V. 34-43: cf. (Jé 50; 51; 30:16, etc.) (És 30:18, 19; 60.)*

34 Cela n'est-il pas caché près de moi,
Scellé dans mes trésors?
35 [c]A moi la vengeance et la rétribution,
Quand leur pied chancellera!
Car le jour de leur malheur est proche,
Et ce qui les attend ne tardera pas.
36 L'Éternel jugera son peuple;
Mais il aura pitié de ses serviteurs,
En voyant que leur force est épuisée,
Et qu'il n'y a plus ni esclave ni homme libre.
37 Il dira: Où sont leurs dieux,
Le rocher qui leur servait de refuge,
38 Ces dieux qui mangeaient la graisse de leurs victimes,
Qui buvaient le vin de leurs libations?

---

c **32:35** Ro 12:19. Hé 10:30. 1 Pi 2:23.

Qu'ils se lèvent, qu'ils vous secourent,
Qu'ils vous couvrent de leur protection!
39 Sachez donc que c'est moi qui suis Dieu,
[d]Et qu'il n'y a point de dieu près de moi;
[e]Je fais vivre et je fais mourir,
Je blesse et je guéris,
Et personne ne délivre de ma main.
40 Car je lève ma main vers le ciel,
Et je dis: Je vis Éternellement!
41 Si j'aiguise l'éclair de mon épée
Et si ma main saisit la justice,
Je me vengerai de mes adversaires
Et je punirai ceux qui me haïssent;
42 Mon épée dévorera leur chair,
Et j'enivrerai mes flèches de sang,
Du sang des blessés et des captifs,
De la tête des chefs de l'ennemi.
43 [f]Nations, chantez les louanges de son peuple!
Car l'Éternel venge le sang de ses serviteurs,
Il se venge de ses adversaires,
Et il fait l'expiation pour son pays, pour son peuple.

*V. 44-47: cf. (De 31:28-30; 30:15-20.) 1 Th 2:11, 12.*

44 Moïse vint et prononça toutes les paroles de ce cantique en présence du peuple; Josué, fils de Nun, était avec lui.
45 Lorsque Moïse eut achevé de prononcer toutes ces paroles devant tout Israël,
46 il leur dit: Prenez à cœur toutes les paroles que je vous conjure aujourd'hui de recommander

---

d **32:39** De 4:35. És 45:5, 18, 22. e **32:39** 1 S 2:6. f **32:43** Ro 15:10.

à vos enfants, afin qu'ils observent et mettent en
pratique toutes les paroles de cette loi.
47 Car ce n'est pas une chose sans importance
pour vous; c'est votre vie, et c'est par là que vous
prolongerez vos jours dans le pays dont vous au-
rez la possession, après avoir passé le Jourdain.

*V. 48-52: cf. De 34:1-6. No 20:23-29. Ps 99:8, 9.*

48 Ce même jour, l'Éternel parla à Moïse, et dit:
49 gMonte sur cette montagne d'Abarim, sur le
mont Nebo, au pays de Moab, vis-à-vis de Jéricho;
et regarde le pays de Canaan que je donne en
propriété aux enfants d'Israël.
50 Tu mourras sur la montagne où tu vas monter,
et tu seras recueilli auprès de ton peuple, comme
Aaron, hton frère, est mort sur la montagne de Hor
et a été recueilli auprès de son peuple,
51 parce que vous avez ipéché contre moi au
milieu des enfants d'Israël, près des eaux de
Meriba, à Kadès, dans le désert de Tsin, et que vous
ne m'avez point sanctifié au milieu des enfants
d'Israël.
52 Tu verras le pays devant toi; mais tu
n'entreras point dans le pays que je donne aux
enfants d'Israël.

# 33

*Bénédiction prophétique de Moïse*
*V. 1-29: cf. Ge 49:1-28. (Ex 28:17-21, 29, 30.)*

1 Voici la bénédiction par laquelle Moïse, homme
de Dieu, bénit les enfants d'Israël, avant sa mort.
2 Il dit:

---

g **32:49** No 27:12. h **32:50** No 27:13; 33:38. i **32:51** No 20:12.

L'Éternel est venu du Sinaï,
Il s'est levé sur eux de Séir,
Il a resplendi de la montagne de Paran,
Et il est sorti du milieu des saintes myriades:
Il leur a de sa droite envoyé le feu de la loi.
3 Oui, il aime les peuples;
Tous ses saints sont dans ta main.
Ils se sont tenus à tes pieds,
Ils ont reçu tes paroles.
4 Moïse nous a donné la loi,
Héritage de l'assemblée de Jacob.
5 Il était roi en Israël,
Quand s'assemblaient les chefs du peuple
Et les tribus d'Israël.
6 Que Ruben vive et qu'il ne meure point,
Et que ses hommes soient nombreux!
7 Voici sur Juda ce qu'il dit:
Écoute, ô Éternel! La voix de Juda,
Et ramène-le vers son peuple.
Que ses mains soient puissantes,
Et que tu lui sois en aide contre ses ennemis!
8 Sur Lévi il dit:
Les thummim et les urim ont été confiés à l'homme saint,
Que tu as tenté à Massa,
Et avec qui tu as contesté aux eaux de Meriba.
9 Lévi dit de son père et de sa mère:
Je ne les ai point vus!
Il ne distingue point ses frères,
Il ne connaît point ses enfants.
Car ils observent ta parole,
Et ils gardent ton alliance;
10 Ils enseignent tes ordonnances à Jacob,

Et ta loi à Israël;
Ils mettent l'encens sous tes narines,
Et l'holocauste sur ton autel.
11 Bénis sa force, ô Éternel!
Agrée l'œuvre de ses mains!
Brise les reins de ses adversaires,
Et que ses ennemis ne se relèvent plus!
12 Sur Benjamin il dit:
C'est le bien-aimé de l'Éternel,
Il habitera en sécurité auprès de lui;
L'Éternel le couvrira toujours,
Et résidera entre ses épaules.
13 Sur Joseph il dit:
[a]Son pays recevra de l'Éternel, en signe de bénédiction,
Le meilleur don du ciel, la rosée,
Les meilleures eaux qui sont en bas,
14 Les meilleurs fruits du soleil,
Les meilleurs fruits de chaque mois,
15 Les meilleurs produits des antiques montagnes,
Les meilleurs produits des collines Éternelles,
16 Les meilleurs produits de la terre et de ce qu'elle renferme.
Que la grâce de celui qui apparut dans le buisson
Vienne sur la tête de Joseph,
Sur le sommet de la tête [b]du prince de ses frères!
17 De son taureau premier-né il a la majesté;
Ses cornes sont les cornes du buffle;
Avec elles il frappera tous les peuples,
Jusqu'aux extrémités de la terre:
Elles sont les myriades d'Éphraïm,

---

a **33:13** Ge 49:25. b **33:16** Ge 49:26.

Elles sont les milliers de Manassé.
18 Sur Zabulon il dit:
Réjouis-toi, Zabulon, dans tes courses,
Et toi, Issacar, dans tes tentes!
19 Ils appelleront les peuples sur la montagne;
Là, ils offriront des sacrifices de justice,
Car ils suceront l'abondance de la mer,
Et les trésors cachés dans le sable.
20 Sur Gad il dit:
Béni soit celui qui met Gad au large!
Gad repose comme une lionne, Il déchire le bras et la tête.
21 Il a choisi les prémices du pays,
Car là est caché l'héritage du législateur;
Il a marché en tête du peuple,
Il a exécuté la justice de l'Éternel,
Et ses ordonnances envers Israël.
22 Sur Dan il dit:
Dan est un jeune lion,
Qui s'élance de Basan.
23 Sur Nephthali il dit:
Nephthali, rassasié de faveurs
Et comblé des bénédictions de l'Éternel,
Prends possession de l'occident et du midi!
24 Sur Aser il dit:
Béni soit Aser entre les enfants d'Israël!
Qu'il soit agréable à ses frères,
Et qu'il plonge son pied dans l'huile!
25 Que tes verrous soient de fer et d'airain,
Et que ta vigueur dure autant que tes jours!
26 Nul n'est semblable au Dieu d'Israël,
Il est porté sur les cieux pour venir à ton aide,
Il est avec majesté porté sur les nuées.
27 Le Dieu d'éternité est un refuge,

Et sous ses bras Éternels est une retraite.
Devant toi il a chassé l'ennemi,
Et il a dit: Extermine.
28 [c]Israël est en sécurité dans sa demeure,
La source de Jacob est à part
Dans un pays de blé et de moût,
Et son ciel distille la rosée.
29 Que tu es heureux, Israël!
Qui est comme toi,
Un peuple sauvé par l'Éternel,
Le bouclier de ton secours
Et l'épée de ta gloire?
Tes ennemis feront défaut devant toi,
Et tu fouleras leurs lieux élevés.

# 34

*Mort de Moïse*
*V. 1-12: cf. (De 32:48-52. No 20:23-29.) (Ac 3:22-26. Hé 3:1-6.) Ps 116:15, 16. Mt 25:21.*

1 Moïse monta des plaines de Moab sur le mont
Nebo, au sommet du Pisga, vis-à-vis de Jéricho. Et
l'Éternel lui [a]fit voir tout le pays:
2 Galaad jusqu'à Dan, tout Nephthali, le pays
d'Éphraïm et de Manassé, tout le pays de Juda
jusqu'à la mer occidentale,
3 le midi, les environs du Jourdain, la vallée de
Jéricho, la ville des palmiers, jusqu'à Tsoar.
4 L'Éternel lui dit: C'est là le pays que j'ai juré de
donner à [b]Abraham, à Isaac et à Jacob, en disant:
Je le donnerai à ta postérité. Je te l'ai fait voir de
tes yeux; mais tu n'y entreras point.

---

c **33:28** Jé 23:6; 33:16. a **34:1** De 3:17. b **34:4** Ge 12:7; 13:5; 15:18; 26:4; 28:13.

5 Moïse, serviteur de l'Éternel, mourut là, dans le
pays de Moab, selon l'ordre de l'Éternel.
6 Et l'Éternel l'enterra dans la vallée, au pays de
Moab, vis-à-vis de Beth-Peor. [c]Personne n'a connu
son sépulcre jusqu'à ce jour.
7 Moïse était âgé de cent vingt ans lorsqu'il mou-
rut; sa vue n'était point affaiblie, et sa vigueur
n'était point passée.
8 Les enfants d'Israël pleurèrent Moïse pendant
trente jours, dans les plaines de Moab; et ces jours
de pleurs et de deuil sur Moïse arrivèrent à leur
terme.
9 Josué, fils de Nun, était rempli de l'esprit de
sagesse, [d]car Moïse avait posé ses mains sur lui.
Les enfants d'Israël lui obéirent, et se conformèrent
aux ordres que l'Éternel avait donnés à Moïse.
10 Il n'a plus paru en Israël de prophète sem-
blable à Moïse, que l'Éternel connaissait face à face.
11 Nul ne peut lui être comparé pour tous les
signes et les miracles que Dieu l'envoya faire au
pays d'Égypte contre Pharaon, contre ses servi-
teurs et contre tout son pays,
12 et pour tous les prodiges de terreur que Moïse
accomplit à main forte sous les yeux de tout Israël.

---

c **34:6** Jud v. 9. d **34:9** No 27:18.

# Louis Segond 1910

## The Holy Bible in French, Louis Segond version of 1910

Public Domain

Language: français (French)

Translation by: Louis Segond

Contributor: Public Domain

The first edition of the Bible Segond was published in 1910

Cette Bible est dans le domaine public. Il n'est pas protégé par copyright.

This Bible is in the Public Domain. It is not copyrighted.

2025-07-11

PDF generated using Haiola and XeLaTeX on 11 Jul 2025 from source files dated 11 Jul 2025
eea7a0dc-b54b-52ef-a806-f24f2438ee1f